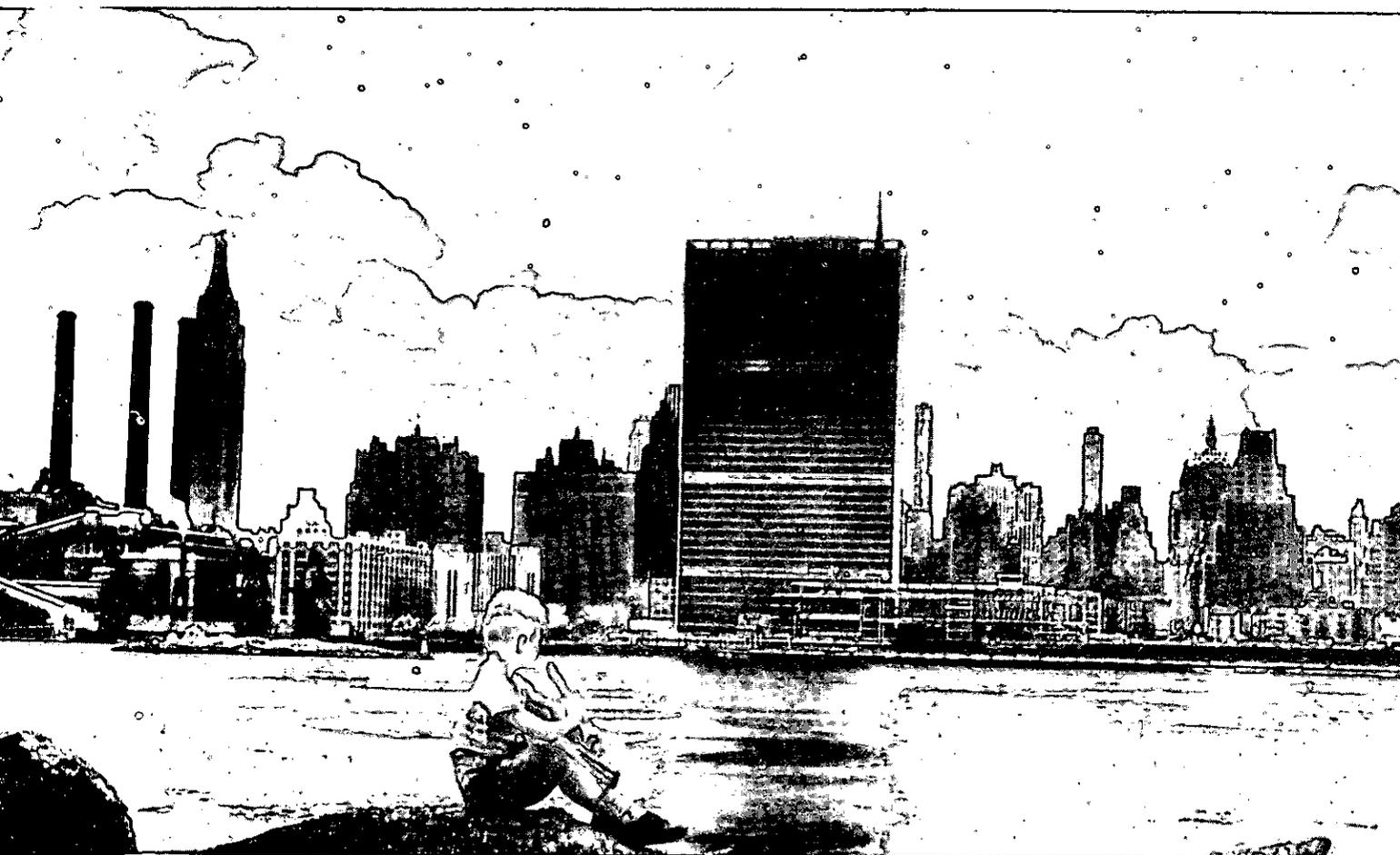


FRANCE

FÉVRIER 1957 - N° 1 - 100 F

FORUM



LE DESTIN DU MONDE EN SUSPENS :

de l'ONU à l'Eurafrrique...

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION
Étienne Borne, Joseph Fontanet, Jean Lecanuet.

24 bis, boulevard Saint-Germain Paris (5^e)
C. C. P. Paris 14-788-84 Tél. ODÉon 70-83

Prix de vente au numéro : 100 F
Abonnement : 8 numéros par an : ... 700 F
(Voir ci-contre le bulletin d'abonnement).

S O M M A I R E

Numéro 1 — Février 1957

Éditorial

Notre étude

Au forum

Questions d'aujourd'hui

Témoignages

Les idées

Nos rubriques

Nos chroniques

Notes de lecture

Nos refus et nos engagements. 2
« Un forum fait une passable allégorie pour cette civilisation de la liberté qui, si menacée qu'elle soit aujourd'hui, porte seule, nous assumons le pari, une espérance historique de progrès humain. »

LE DESTIN DU MONDE EN SUSPENS : DE L'O. N. U. A L'EURAFRIQUE.

● Une enquête de Georges Le Brun-Kéris :

Faut-il abandonner l'O. N. U. ? 14

Nous ne pouvons ni réformer ni définitivement abandonner l'O. N. U., institution décevante et pourtant nécessaire. La solution passe par l'Union européenne.

● Une interview de Robert Schuman :

Perspectives eurafricaines. 21

Le destin conjoint des peuples d'Europe se joue en Afrique et dépend de notre capacité de créer, entre les peuples des deux continents, une coopération active pour la promotion économique de l'ensemble eurafricain.

Neutralisme pas mort ! par Jean Lecanuet. 5

Le neutralisme, par le vide qu'il crée, appelle la violence. Nous refusons l'abdication de nos volontés devant un prétendu sens de l'histoire.

Qui dirige l'économie française ? par Jean Baurry. 6

La politique économique, comme la politique tout court, ne peut être l'affaire des seuls techniciens.

Un homme libre : Albert Camus, par Henry Bourbon. 13

« Il n'est pas nécessaire de généraliser la servitude pour arriver à la justice. »

Trahison ou démission des clercs, par Yvon Brès. 24

L'intellectuel ne trahit pas en s'engageant dans le monde. Il démissionne de sa fonction sociale en se laissant fausser l'esprit.

Couloirs et Coulisses, Les Travaux et les Jours, Hommes et Métiers, Écoles et Laboratoires, Forces Vives.

Théâtre, Cinéma, Arts, Disques.

Revue des Livres, Revue des Revues.

Nos refus et nos

Un forum n'est pas un carrefour comme les autres : place publique dédiée aux grands débats civiques, aux combats d'esprit, le forum des cités antiques s'ouvrait au peuple entier, qui s'y rassemblait dans un lieu déjà consacré par les temples des dieux et les statues des héros ; un forum fait donc une passable allégorie pour une civilisation de la parole, du dialogue, de la liberté, celle-là même qui, si menacée qu'elle soit aujourd'hui, porte seule, nous assumons le pari, une espérance historique de progrès humain.

Aussi, qu'une nouvelle revue, parmi tant de possibilités plus neutres ou plus voyantes, choisisse de s'appeler « FRANCE FORUM », ce titre implique quelques refus et un certain nombre d'engagements sur lesquels la probité nous commande de préliminairement nous'expliquer.

« FRANCE FORUM » s'efforcera d'apporter à ses lecteurs une documentation utile sur le train du monde, particulièrement dans l'ordre politique et économique, mais « FRANCE FORUM » ne sera pas un organe de seule information. La figure du moindre fait est dessinée par l'idée qui l'interprète. Pour comprendre, il faut croire, et croire veut dire parier. Nous ne dissimulerons pas notre pari et notre foi. Nos analyses seront orientées par un certain nombre de jugements de valeur dont les plus essentiels affirmeront le primat du politique sur l'économique et le social, et le primat de l'humain sur le politique.

Notre pari n'est pas opinion de hasard, il est conviction. Mais, parler de pari, c'est dire que « FRANCE FORUM » ne sera pas un organe doctrinaire qui ferait constamment référence à quelque idéologie établie et qui en tirerait ensuite des conséquences touchant l'action politique concrète. Cette sorte de géométrie métaphysique conduit soit au totalitarisme, soit à un idéalisme utopique, qui, l'un comme l'autre, nous feraient méconnaître la véritable nature d'une pensée politique authentique, lorsqu'elle est engagée dans l'action, liée à l'histoire et toujours en train de se faire comme l'action et l'histoire.

« FRANCE FORUM » ne sera pas un organe de témoignage moral et spirituel qui s'appliquerait seulement à la dénonciation de l'injustice et de la violence, et qui, prenant appui sur un absolu d'exigence, dévoilerait tout ce qu'il entre dans l'action

politique de compromis et de compromission. La recherche d'une bonne conscience par des attitudes d'une véhémence toute négative ne sera pas notre fort, pas plus que nous ne céderons au faux réalisme d'une efficacité à tout prix. Il arrive qu'une action risquée, contredite, contestée enferme plus de fidélité au spirituel que la superbe et incontestable morale des moralistes.

Refusant d'entrer dans tant de chemins larges et bien fréquentés, il nous restera seulement à aller jusqu'au bout de notre pari initial.

« FRANCE FORUM » essaiera d'explorer les véritables dimensions d'une responsabilité politique, celle-là même dont chacun de nos contemporains, même médiocrement attentif à son temps, doit sentir sur ses épaules la croissante pesanteur. Nous ne jugeons pas de l'histoire qui se fait en nous situant dans quelque ciel intemporel ; nous sommes embarqués. Français, Européens, hommes du XX^e siècle, nous ne sommes pas au spectacle, nous avons un horizon, nous portons un héritage et une espérance. Déposer ce fardeau — qui fait que nous sommes des hommes et non des ombres légères, — se détacher pour juger selon une impartialité abstraite, ce serait chercher une liberté vide et sans substance ; et la sanction d'une telle quête, c'est qu'elle finit toujours par trouver ce qu'elle cherche. Nous n'avons pas à inventer et il nous est impossible de rejeter les valeurs de la France, d'une Europe qui enveloppe la France, d'une civilisation chrétienne qui porte au delà de l'Europe et dont on s'apercevra de plus en plus qu'elle est la civilisation des civilisations. Nous sommes trop riches de valeurs, et les vrais problèmes naissent de leur surabondance, de leur contrariété, de la difficulté qu'il y a à les accorder. Aussi combattons-nous, avec le moralisme abstrait, le dilettantisme défaitiste et l'esprit d'aventure.

« FRANCE FORUM » essaiera de ne négliger aucun grand problème de culture, mais le nœud de notre propos sera une tâche de réflexion politique ; notre époque, ravagée de tant de fanatismes et de scepticismes, n'arrive pas à bien comprendre ce qu'est la politique, la déformant pour en faire une mystique totale, ou la démantelant pour la réduire à une simple technique. Nous manquons d'une justification en profondeur de la démocratie, exposée plus dangereusement que jamais aux assauts de ses adversaires et qui doit, pour développer toutes les consé-

re engagement

quences civilisatrices qu'elle renferme, surmonter et résoudre ses propres contradictions.

Or, la décomposition intellectuelle du marxisme, le caractère massivement réactionnaire des révolutions établies, la crise doctrinale du socialisme, cet ensemble de faits irrécusables donne des chances nouvelles à l'idée démocratique. Le travaillisme, bien qu'il soit resté jusqu'ici à l'état de vœux, peut représenter cette espérance, mais à condition que par travaillisme on entende autre chose qu'une étiquette d'occasion pour coalition parlementaire ou qu'une idéologie de complaisance, repeignant aux couleurs humanistes un vieux socialisme inchangé et visiblement dépassé par le mouvement même de l'histoire.

Il n'y a de civilisation et de culture démocratiques que par la pratique d'un pluralisme. « FRANCE FORUM » nourrit l'intention d'être l'organe d'un dialogue qui devrait s'établir de parti à parti, de famille d'esprit à famille d'esprit, car, sans l'ouverture à autrui, la reconnaissance mutuelle, la réciprocité de l'échange entre les uns et les autres, il n'y a plus de vie publique libre, même si les institutions demeurent décorativement démocratiques. Le monde politique en France a plus de qualité que ne l'imagine le poujadisme de Saint-Céré ou le poujadisme d'académie, mais il a une tendance à se replier sur lui-même et il doit apprendre à dialoguer avec les élites de la nation — plus particulièrement avec les hommes de science ou les écrivains, que le scrupule de leur devoir d'état ou le souci de leur liberté tiennent éloignés de tout engagement politique déterminé. « FRANCE FORUM » voudrait être le lieu désigné pour des rencontres libres, dans lesquelles les intellectuels ne seraient pas enrôlés, comme ailleurs, au service d'une faction pressée, ainsi qu'elle l'avoue, de satisfaire ses ressentiments et son ambition.

Enfin « FRANCE FORUM » élargira les problèmes politiques et humains aux dimensions d'une civilisation en état de crise. Les pertes de puissance et de prestige subies depuis dix ans par la France amènent notre opinion publique à penser les problèmes d'aujourd'hui dans des termes trop étroitement nationalistes. Or, dans le monde du xx^e siècle, le nationalisme est devenu définitivement rétrograde et, loin de préserver les souverainetés nationales, il fait consciemment ou inconsciemment le jeu des impéria-

lismes. La question de savoir ce que pèse ou ne pèse pas la France est grave. La question de savoir ce que pèse ou ne pèse pas notre civilisation est plus importante encore, et les deux inquiétudes ne sont pas séparables.

Au moment où le faux universalisme marxiste est en train de faire une faillite spirituelle et intellectuelle éclatante, quelle que soit encore sa puissance matérielle, seul un universalisme vrai peut donner une espérance à l'humanité et un sens à l'histoire. Notre civilisation, celle de la machine et des droits de l'homme, pourrait s'ouvrir l'univers entier, mais elle est menacée de l'intérieur par le déchirement de ses propres valeurs : les forces prométhéennes, dans un monde façonné par la science et la technique, font éclater les formes traditionnelles de la culture et dégradent le sens de la personne et le sentiment du sacré. Si bien qu'au moment où l'homme prend conscience des véritables dimensions de l'humanité il est mis en question en tant qu'homme.

Nous sommes arrivés ici à la plus vaste visée de notre pari ; nous n'avons pas une conception tragique de l'histoire, nous croyons qu'entre la machine et l'esprit il n'y a pas la fatalité d'un divorce irréparable. L'humanisme dont nous nous réclamons affirme la primauté du spirituel, mais, s'il perdait le goût de la technique et le sens du sacré, l'esprit ne serait plus qu'abstraction et discours. Et, pour remonter au-delà de notre civilisation vers les grands symboles qui prophétisaient déjà l'universalité de la culture à venir, nous nous refusons à choisir entre Prométhée, héros de la technique, et Antigone, héroïne du sacré. L'un chasse la terreur du monde et fait l'homme plus grand que les dieux, l'autre ôte l'absolu au pouvoir politique en lui rappelant qu'il n'a pas de droit sur l'âme des morts et les choses sacrées. De Prométhée et d'Antigone, la pessimiste antiquité a fait des vaincus. Notre parti pris d'espérance nous engage à parier qu'ils seront vainqueurs ensemble, ce qui est parier pour la civilisation chrétienne et pour la démocratie, à croire qu'elles portent en elles plus d'avenir encore que de passé.

Une telle conviction n'est pas étrangère à la création de « FRANCE FORUM », qui voudrait, année après année, à la pointe la plus aiguë du présent, servir modestement mais utilement un propos de réconciliation, de dialogue, de recherche, bref d'action démocratique.

« FRANCE FORUM. »

● L'élection législative partielle du premier secteur, à Paris, a été marquée par la défaite retentissante du candidat de M. Mendès-France. Pour mesurer la portée de cet échec, il faut se souvenir que le « mendésisme », électoralement, avait surtout été, en janvier 1956, un phénomène parisien, et que son effondrement dans la capitale signifierait dans l'avenir sa disparition en tant que force parlementaire appréciable.

● Le reflux mendésiste a surtout profité à M. Soubiran, candidat de M. Lafay, mais aussi à M^{lle} Osmin, S. F. I. O., et à M. Claude Bourdet, représentant de la Nouvelle Gauche. L'échec de M. Pierre Hervé a prouvé, une fois de plus, que les électeurs suivent rarement les dissidents. Le M. R. P. a largement maintenu ses voix, malgré le handicap du scrutin. Mais, en 1957, la qualité d'un candidat et d'une campagne et le sérieux d'un programme ne suffisent pas à forcer l'attention du corps électoral.

La leçon de ce scrutin est que pour capter le potentiel considérable d'espérance qui existe encore à l'état de disponibilité dans le pays, ce qu'il faut ce sont des gestes, des actes, un style qui définissent concrètement dans le domaine de la politique pure une volonté positive de rupture avec les causes essentielles du mal français, c'est-à-dire le mauvais fonctionnement des institutions, la précarité et l'incohérence des majorités, l'incapacité de prendre les options décisives.

● Dans les grands scrutins politiques, les trois groupes associés à la S. F. I. O. dans le Front Républicain et encore présents dans le gouvernement : républicains sociaux, radicaux et U. D. S. R., ne fournissent plus en fait à la majorité, compte tenu des suffrages favorables et des suffrages hostiles, qu'une quarantaine de voix, pour dix-huit ministres, soit deux voix par ministre. Non seulement le Front Républicain n'existe plus, mais son concept même est totalement évanoui.

● Le R. C. R., constitué à la suite du désaccord intervenu entre son actuel chef et M. Mendès-France, sur la dissolution, semble, si l'on en croit les dernières manifestations de M. Edgar Faure, s'orienter vers des positions proches des thèses mendésistes. Ainsi M. Edgar Faure prendrait ses distances par rapport à la droite à laquelle, à la fin de la pré-

cedente législature, il avait été très étroitement associé.

● L'Assemblée va être saisie d'un « collectif budgétaire » adaptant le budget de 1957 à la situation économique et financière nouvelle résultant de la pénurie de carburants et de l'accroissement des dépenses militaires entraînées par l'expédition de Suez qui, ensemble, peuvent avoir accru « l'impasse » budgétaire d'au moins de 200 milliards. Des ressources nouvelles peuvent être nécessaires que M. Ramadier entend lier à la réalisation de la réforme fiscale promise par le Gouvernement.

« Tout finit par s'arranger,
mais quelquefois très mal. »
(Alphonse Allais.)

● Quant à la sous-commission parlementaire chargée d'enquêter sur le régime fiscal, elle a procédé à 63 auditions qui ont été consignées dans un rapport en trois volumes. M. Leenhardt, rapporteur général du budget, en a dressé le bilan devant le comité parlementaire du commerce, en soulignant :

— La réserve presque unanime des organisations professionnelles à l'égard des solutions-miracles (impôt sur l'énergie, taxation de matières premières aux goulots d'étranglement) ; le large courant en faveur de la suppression de la taxe locale, mais les divergences sur son remplacement ; l'approbation donnée au système de la taxe à la valeur ajoutée, malheureusement retombé dans une grande complication.

— Le désir très répandu d'un allègement du taux des impôts directs, grâce à leur meilleure répartition, mais l'absence de propositions concrètes dans ce sens, et la défense vigoureuse des régimes privilégiés.

« La plupart des organisations, a conclu M. Leenhardt, s'accommoderaient aisément du système actuel avec quelques retouches. Il était inévitable que les auditions apportent plus une mosaïque des égoïsmes particuliers que les éléments d'une synthèse constructive. En lisant ces rapports, on mesure que les choix à faire sont beaucoup plus politiques que techniques. »

● M. Etienne Hirsch, commissaire général au plan, a marqué fortement, dans le rapport annuel qu'il a adressé à M. Ramadier, les inquiétudes causées aux techniciens par l'évolution de notre commerce extérieur et de notre balance des paiements. En effet, depuis son entrée en fonction, l'actuel gouvernement a effectué des prélèvements massifs sur les réserves en devises, heureusement accrues de 75 % sous la gestion de M. Pfimlin, le précédent ministre des Finances. Le but a été d'accroître nos importations, pour lutter contre les conséquences du gel de l'hiver dernier et aider à la poursuite de l'expansion, malgré le rappel des disponibles en Afrique du Nord. Par rapport à 1955, la France a ainsi effectué des importations supplémentaires pour 290 milliards de francs et a réduit ses importations de 100 milliards. A ce rythme-là, elle se trouverait, à la fin de 1957, devant une crise redoutable de ses paiements extérieurs, cette échéance pouvant d'ailleurs être avancée, si les facteurs psychologiques habituels entraînent en jeu.

Tout indique que ce problème va dominer la conjoncture économique au cours de l'année 1957.

● Le M. R. P. a fait connaître son intention de provoquer à bref délai un débat public sur la réforme des institutions, si le Gouvernement n'intervient pas pour faire aboutir la révision, après l'échec total des travaux de la Commission du suffrage universel, qui s'est révélée incapable de se mettre d'accord sur un projet de réforme authentique. M. Guy Mollet a promis de se saisir du problème dès que seraient achevées les négociations européennes.

En attendant, le M. R. P. a communiqué à tous les groupes parlementaires les propositions qu'il a lui-même élaborées, afin qu'elles puissent servir de base de discussion pour la reprise du débat qui a tourné court en commission.



Neutralisme, pas mort

PAR JEAN LECANUËT

« L'U. R. S. S. est le pays de la paix. Elle veut sincèrement la détente. Elle a abjuré l'hérésie stalinienne. Elle aspire à un socialisme démocratique réconciliant le marxisme et la liberté. Elle reconnaît à ses satellites la vocation à l'indépendance. Il suffirait que la France renonce à la diplomatie de la peur qui l'enferme dans le Pacte Atlantique, qu'elle rejoigne le camp des nations neutres, pour que le monde soit délivré de l'angoisse. » Ainsi parlait le neutralisme... jusqu'à l'incendie de Budapest !

Rien n'entamait la candeur de cette illusion, offerte à la jeunesse comme l'invitation au renouveau ! Qu'exprime-t-elle pourtant en profondeur, sinon la résignation au mécanisme des forces ? Et que propose-t-elle à l'attente des générations qui montent, sinon le rêve dérisoire d'une synthèse, pourtant impossible, entre le matérialisme et la démocratie ? Le déséquilibre d'un univers privé, par la désunion de l'Europe, de la pesanteur occidentale, et livré à la compétition — pour le partage ou l'affrontement ! — des empires de l'Est et de l'Ouest, était un risque sans consistance aux yeux de nos neutralistes. Seule comptait pour eux la volupté de se sentir « à gauche », de penser comme les communistes, d'agir avec eux dans le « sens de l'histoire », de parier pour le vainqueur de demain, d'être comme un communiste en gardant l'alibi de ne pas être communiste, afin de paraître un esprit libre.

Que reste-t-il de ces mirages après le démenti que l'événement, coup sur coup, vient de leur opposer ? Khrouchtchev réhabilite Staline. Le commandant militaire soviétique en Hongrie proclame à la Radio de Budapest : « La neutralité n'existe pas. »

Où donc trouver encore l'illusion neutraliste, sinon chez nous à l'état de fiction destinée à dissoudre nos énergies ? L'Inde de Nehru est-elle neutre, quand elle décide, le même jour, de voter à l'O. N. U. contre l'intervention franco-britannique en Égypte et de s'abstenir sur celle de l'U. R. S. S. en Hongrie ? En fait, les neutralistes ne sont jamais neutres, et partout la réalité dément la prétention.

La puissance du communisme, l'élan des nationalisms d'Asie et d'Afrique, le risque de leur collusion, voilà les réalités politiques de notre temps, et non le neutralisme. L'univers communiste, depuis dix ans, n'a cessé de s'étendre, malgré les sursauts des peuples asservis, tantôt par la violence et la terreur, tantôt par la fourbe et le sourire, par les chars de Budapest ou les colombes de Picasso — toujours, et sous tous les masques, avec le même visage inexorable.

Après l'Europe à demi investie, après l'Asie subjuguée, voici l'Afrique menacée.

Le neutralisme ment quand il feint de ne voir dans la volonté de la France de maintenir, en les transformant, ses liens avec l'Afrique qu'une séquelle du colonialisme. La vérité est que le cours de l'histoire, c'est-à-dire le destin de chacun d'entre nous, passera par le chemin que prendront les peuples d'Afrique.

La Russie a compris qu'en cas de conflit la conquête de Paris demain, comme sa libération hier, passe par Alger.

Après les drames de Hongrie et d'Égypte, le neutralisme ne peut plus ignorer ces certitudes. En les masquant plus longtemps, il se ferait le complice et l'allié du communisme, dont il ne serait plus objectivement que la forme honteuse.

De quel dérèglement de l'esprit n'est-il pas le reflet, lorsqu'il

continue de proposer une négociation entre la Russie et les États-Unis en vue d'obtenir une libération de l'Europe centrale au prix d'une évacuation des forces américaines stationnées en Europe occidentale ! Qui ne voit à quel point celle-ci, ainsi neutralisée, deviendrait exposée, sans protection, aux manœuvres soviétiques ? Est-ce pour parvenir à ce marché de dupes que M. Maurice Duverger, s'interrogeant sur les chances d'une majorité progressiste et neutraliste, osait récemment écrire : « Les événements de Hongrie ont bouleversé les données initiales du problème. Auparavant une majorité de Front populaire était peu probable, mais elle restait possible : des combinaisons s'échafaudaient en ce sens. Depuis, les communistes sont rejetés dans l'isolement où les plongeait la guerre froide : un gouvernement de gauche, appuyé sur leurs suffrages, n'est plus concevable dans un avenir immédiat. »

Que l'auteur soit du moins remercié de nous avoir prévenus : il persévère dans ses « combinaisons ». Neutralisme, pas mort. Déjà la révolution hongroise lui paraît se réduire à l'importance d'un simple « événement » qui, dans l'immédiat — admirons au passage la spéculation sur l'oubli — retarde provisoirement la constitution d'un Front populaire.

Les questions que nous adressons au progressisme n'auront toute leur portée que si, pour conclure, nous marquons avec force le principe de notre opposition à l'inspiration neutraliste.

La mythologie marxiste d'un « sens de l'histoire », irréversible et déterminé — répandue jusque dans les rangs des chrétiens, — nous paraît être au cœur de l'illusion que nous dénonçons !

Pour nous, c'est la volonté de l'homme qui fait l'histoire, qui peut changer le cours des événements et arracher le monde au chaos et à l'injustice ; à condition de ne pas partir du renoncement neutraliste, qui est encouragement à la violence par le vide qu'il crée, mais de bâtir une force politique au service des libertés.

Le temps est venu de crier cette conviction, car de nombreuses voix, qui ne sont pas toutes de la gauche neutraliste, conseillent à la France le repli et l'abdication. L'Europe, oui, disent-elles, — mais sans concurrence ! L'Afrique liée à l'Europe, oui — mais sans la charge des investissements ! Ainsi procèdent les tentations d'un certain « métropolisme » qui se nourrit du même égoïsme à courte vue que le « colonialisme » du passé.

Pourtant, le nihilisme, à forme progressiste ou conservatrice, est incapable d'apporter une réponse efficace aux problèmes de notre temps. Le monde est entré dans l'ère des continents organisés. Nous avons cessé d'être à l'échelle des temps modernes, non par notre faute, mais par la marche de l'histoire, saisie d'une impétueuse accélération.

La seule réplique dont dispose la France consiste à se délivrer des nostalgies d'une grandeur solitaire, désormais impossible, comme à refuser la neutralité complice du mal et résignée à une survie provisoire. Elle a la chance de devenir alors l'inspiratrice et l'organisatrice d'un ensemble politique international, qui l'intègre sans la dissoudre, dans une communauté enfin replacée à l'échelle des forces universelles.

Aussi bien, n'avons-nous pas le choix entre la passivité et l'action, entre le repos et le risque ! Nous n'avons de salut que dans l'audace, parce que nous n'avons le choix qu'entre les changements que nous subissons et ceux que nous conduisons. La nation ne sera sauvée qu'en dépassant le nationalisme. Nous ne répondons efficacement au changement que par le mouvement.

Qui dirige l'économie

PERSONNE ne se fait aujourd'hui d'illusions. Dans un monde où le progrès technique et les transformations politiques atteignent un rythme inégalé, il n'y a plus de situation définitivement acquise. Quiconque assume des responsabilités économiques sait ne pouvoir s'abandonner à la routine quotidienne. De l'immédiat au long terme, une série d'échéances impératives sont inscrites au calendrier et requièrent autant de mesures d'aménagement, d'adaptation ou de conversion.

Dans cet éclairage, les controverses traditionnelles sur le dirigisme et le libéralisme paraissent définitivement périmées. Chacun se retourne aujourd'hui vers la puissance publique pour lui demander des indications sur la route à suivre, ainsi que des mesures tendant à amortir les chocs à venir.

Au moment où s'élabore le III^e Plan de modernisation et d'équipement, il est intéressant de se demander si les structures de l'Etat lui permettent de satisfaire à cette exigence et, le cas échéant, quels progrès restent à accomplir.

Une table ronde et un tableau de bord.

Au cours des dernières années, de nombreuses réformes sont intervenues pour doter les Pouvoirs Publics des moyens d'élaborer et d'exécuter une politique cohérente.

Au stade de l'élaboration, le rôle essentiel incombe à deux institutions de création relativement récente.

Le Commissariat Général au Plan a été institué peu après la fin de la guerre. Jean Monnet, puis son adjoint, Hirsch, l'ont successivement dirigé, lui assurant ainsi le privilège, devenu rare dans la quatrième République, de la continuité dans l'action. Il n'est pas nécessaire de rappeler quelle fut la part décisive prise par le Commissariat dans l'établissement, au cours du 1^{er} Plan, d'une infrastructure moderne, support des expansions ultérieures.

La tâche est à peine moins vaste aujourd'hui où la préparation de l'ère atomique industrielle et l'exploitation de nouvelles ressources énergétiques exigent des efforts plus grands encore.

L'originalité d'une telle institution, au personnel très réduit, a été de remplir la fonction essentielle de « catalyseur ». Le petit hôtel de la rue de Martignac est devenu un lieu de rencontre pour les experts de l'Administration ou des entreprises nationales, et les personnalités privées les plus représentatives des divers secteurs de l'activité française. Les bilans périodiquement dressés à l'occasion de ces conférences, les programmes élaborés en commun, au sein des groupes de travail et des commissions de modernisation, ont été souvent une excellente

école d'économie pratique, familiarisant les uns et les autres avec les préoccupations de l'autre partie.

Plus récente est la naissance du Service d'études économiques et financières du ministère des Finances. La compétence et la foi de son fondateur, Claude Gruson, polytechnicien et inspecteur des Finances, ont peu à peu dissipé les préventions et le scepticisme qui avaient d'abord accueilli cette tentative d'implanter en France les méthodes de comptabilité nationale en usage dans les pays anglo-saxons. La minuscule équipe de 1949 est devenue un

de cette sorte de « maquette » ou de « modèle réduit » sont actuellement éprouvés au banc d'essai que constituent les commissions de modernisation et les groupes de travail du Plan.

Si l'initiative réussit, les activités privées et les interventions publiques pourront, au cours des années à venir, s'insérer dans un cadre nettement précisé, assurant leur cohérence au service d'une expansion déterminée. En cas d'événements fortuits ou de modifications pour quelque raison que ce soit des rythmes prévus, l'existence d'un tel cadre permet-

Claude Gruson

Etienne Hirsch

Le dynamisme des institutions nouvelles.

important service, réunissant, cas à peu près unique au sein de l'administration, des fonctionnaires du ministère des Finances et des chargés de mission de formations diverses : universitaires, sociologues, mathématiciens, chercheurs du C. N. R. S. et d'instituts spécialisés.

Ainsi se trouve assurée une confrontation permanente entre les acquisitions les plus récentes de la science économique et les problèmes pratiques et quotidiens d'interprétation des statistiques ou de prévisions à court et à long terme. Plusieurs fois par an, désormais, le Service établit pour le Gouvernement et pour la Commission des Comptes de la Nation une sorte de « tableau de bord » de l'économie française, précisant pour l'année en cours et l'année à venir les conditions de l'équilibre.

Il tente, à l'occasion du III^e Plan, une expérience plus audacieuse : cessant de se cantonner dans le domaine de la conjoncture, c'est-à-dire du court terme, il a, en fonction de l'expansion démographique prévue, dressé pour les dix, puis pour les cinq prochaines années, un schéma équilibré d'expansion des productions, des investissements, du revenu et des consommations. Les qualités et les défauts

trait du moins d'indiquer dans quel secteur et à quelles conditions l'action des Pouvoirs publics aurait à rétablir l'équilibre compromis.

Un arsenal bien garni...

Il ne servirait en effet à rien de dresser des plans si l'Administration ne disposait pas de moyens efficaces d'en assurer l'exécution. A cet égard, l'Etat possède un arsenal fort bien garni, sinon encombré.

Il n'y a pas lieu d'insister sur les procédés d'intervention classiques et bien connus, qui utilisent la fiscalité ou le crédit.

Des actions plus directes s'y ajoutent aujourd'hui. Les dépenses publiques de caractère économique occupent une place de plus en plus importante dans le budget, dont le gonflement exprime précisément, pour une part, ses fonctions nouvelles de redistribution des revenus et de prise en charge d'investissements jugés essentiels.

Hors budget, enfin, les fonds destinés à l'expansion régionale, à l'amélioration de la productivité, etc., regroupés en 1955 en un fonds unique dit de développement

française ?

La politique économique, comme la politique tout court, ne peut être l'affaire des seuls techniciens.

économique et social, ont encore accru les pouvoirs économiques d'une administration à laquelle les nationalisations permettent par ailleurs de suivre très directement l'exécution du Plan dans les secteurs de base.

Mais mal utilisé...

Un tel luxe de moyens ne suffit pas cependant à dissimuler la nécessité de réformes tendant à remédier à leur excessive dispersion et à préciser la place de ces nouveaux pouvoirs économiques au sein des institutions démocratiques.

L'organisation actuelle des administrations économiques, déroutante pour les intéressés, génératrice d'incessantes querelles de frontières entre les services, ne favorise pas l'unité indispensable dans la direction de l'économie.

Le partage des attributions obéit à une logique obscure au profane, renvoyé de service en service, et parfois au ministre lui-même.

Sans doute la complexité des affaires économiques est grande. En un tel domaine, la spécialisation est la rançon de la compétence. Il est inévitable que chacun plaide en faveur de son secteur ou de ses ressortissants. Les discussions et plus encore les vives controverses peuvent — parfois — s'avérer nécessaires à la bonne instruction des dossiers.

A la condition toutefois que l'arbitrage et la décision puissent s'effectuer dans de bonnes conditions. Ce qui est rarement le cas, la fréquence des remaniements de l'organisation gouvernementale s'opposant, sur ce point, à l'établissement d'une tradition solide.

Il y a plus grave. Le conflit sans cesse renaissant dans le domaine qui nous occupe est celui qui oppose l'optique économique et l'optique financière. Les difficultés financières chroniques de la France font souvent prévaloir les exigences de l'immédiat sur les impératifs du long terme. L'on fait périodiquement beaucoup de cas du crédit sélectif, comme instrument d'expansion économique. Déjà, quelques applications existent ; mais il semble exclu que l'on aille beaucoup plus loin. Les banques, nationalisées ou non, contraintes de détenir dans leur portefeuille une proportion importante de Bons du Trésor, voient diminuer d'autant leur marge de manœuvre. Leur prudence financière trop strictement orthodoxe, telle qu'elle s'exprime au Conseil national du Crédit ou, avec plus de poids encore, à la Banque de France, se trouve ainsi partiellement expliquée.

Même désireux de voir les établissements de crédit réduire le taux des intérêts et frais bancaires, et adopter une attitude plus dynamique, le ministre des

Finances demeurera d'abord attentif à l'approvisionnement régulier du Trésor.

Assailli d'un autre côté par les préoccupations proprement budgétaires, il risque de leur sacrifier les considérations d'ordre économique. Derrière lui, au surplus, il y a tout le poids de la Commission des Finances dont l'influence a toujours été prééminente au Parlement.

Dans la mesure où, tout au long de l'année, cette commission contrôle étroitement la gestion des Finances publiques, le ministre intéressé se trouve à la charnière du législatif et de l'exécutif.

Wilfrid Baumgartner

La force de l'orthodoxie et de la tradition.

Autant la définition et la répartition des pouvoirs financiers de la République se précisent sous cette influence, autant, par contraste, le contenu de ses pouvoirs économiques demeure indéterminé.

L'économie doit être aussi

l'affaire des politiques.

En réalité, dans l'organisation actuelle, législatif et exécutif s'en remettent, dans un domaine essentiel, aux techniciens.

Le premier plan qui imprimait une orientation si décisive à toutes les activités nationales n'a pratiquement pas été discuté au Parlement qui passera, par ailleurs, de longues heures à examiner en détail l'évolution des effectifs de sténodactylographes dans les ministères.

Le III^e Plan s'élabore à un moment critique de l'évolution économique de la France et de l'Europe, sans que les fonctionnaires responsables aient reçu la moindre directive gouvernementale. Sans doute est-il prévu que la conclusion de ces travaux fera l'objet d'un rapport général soumis à l'approbation de l'autorité publique. Mais il est exclu qu'à ce stade du travail il s'agisse plus que d'une simple formalité.

Le Parlement est encore plus décalé que le Gouvernement par rapport à des tâches aussi essentielles. Quelles qu'en soient les raisons, il n'utilise pratiquement pas les rapports et délibérations du Conseil économique et les débats économiques d'envergure sont rares en son sein.

L'opinion ne « vit » pas davantage les problèmes, et les options économiques, qui, ailleurs, en dehors même des pays de planification socialiste, font partie intégrante de la conscience nationale.

Des faits à peine croyables trouvent là leur explication. La France n'a jamais procédé au recensement systématique de ses industries : la décision de combler une lacune aussi essentielle a été prise il y a seulement quelques semaines. Mais les banques, nationales ou non, continuent de s'opposer victorieusement à l'établissement de statistiques sur les variations de stocks, élément pourtant décisif de la conjoncture. Dans les deux cas, sous prétexte d'éviter des « paperasseries inutiles » et de respecter le secret professionnel, on obéit à des réflexes d'un autre âge, surmontés depuis longtemps au sein des autres nations industrielles.

L'heure du réveil semble cependant proche. Quelques hommes politiques de premier plan, des experts de grande valeur commencent à intéresser de nouveau le public à ces questions oubliées. Des institutions nouvelles telles que la présentation obligatoire d'un budget économique au Parlement ou la Commission des Comptes de la Nation sont l'indice d'une évolution encourageante. Dans la même ligne, l'enseignement de l'économie politique vient d'être profondément réformé dans nos Facultés, ce qui, en mettant fin à l'un des plus humiliants archaïsmes de notre Université, devrait permettre à la science économique française d'atteindre de nouveau à la classe internationale. Le dernier concours d'agrégation, en contraignant les candidats à se pencher, table de logarithmes en main, sur des séries statistiques, vient de clore symboliquement l'ère de l'économie politique considérée comme une aimable discipline littéraire.

La démocratie a sa logique contraignante. Quels que soient leur désintéressement et leur compétence, les techniciens seuls ne peuvent déterminer l'avenir économique de la France. Ils sont les premiers à réclamer des Pouvoirs publics une attention accrue pour leurs problèmes. Ils savent qu'à défaut d'une étude et d'un appui constants des autorités responsables et de l'opinion, le Plan risque, soit de dévier dans des directions plus conformes au rapport des forces sociales en présence qu'à l'intérêt général, soit de demeurer lettre morte.

La politique économique, comme la politique tout court, doit demeurer l'affaire de tous.

Le gouvernement Mollet bat les records de longévité ministérielle de la quatrième République, mais risque de se laisser dépasser par les événements en Afrique du Nord et sur le front social.

● **ALGÉRIE : de New-York à Alger.**

La crise algérienne se déroule présentement sur deux scènes, à Alger et à New-York, à sept mille kilomètres de distance. On ne peut malheureusement parler d'une troisième scène à Paris, étant donné l'immobilisme du Gouvernement.

A Alger, à l'approche du débat de l'O. N. U., les chefs de la rébellion s'efforcent, par la recrudescence du terrorisme, de créer l'irréparable entre les deux collectivités, européenne et musulmane.

A New-York, dans les couloirs de l'O. N. U., une imposante mission française de près de quatre-vingts personnes, comprenant plusieurs ministres en exercice, d'anciens ministres, des parlementaires, des diplomates de haut grade, des gouverneurs, sans parler de la foule des experts et des délégations d'anciens combattants, prépare la défense du dossier français.

D'avantage que pour Alger, c'est pour New-York que M. Guy Mollet a fait sa longue déclaration radiodiffusée. C'est à New-York qu'elle a été le plus rapidement commentée. En refusant *a priori* d'y voir la moindre occasion de discussion, en faisant de l'indépendance algérienne le préalable à toute négociation, en excluant avec une intransigeance absolue toute reconnaissance du fait que constitue la présence de deux collectivités techniques en Algérie, M. Mohammed Yasid, porte-parole du F. L. N., a commis une erreur tactique vis-à-vis des Etats-Unis.

Les rapports des agents américains ont, en effet, appris récemment au Département d'Etat que le F. L. N. n'a pas, en Algérie, le monopole de la représentativité. D'autre part, l'évolution de la politique des U. S. A. au Moyen-Orient dénote une attitude plus avertie vis-à-vis de la Ligue Arabe et conduit Washington à une meilleure compréhension de certains postulats essentiels des thèses françaises.

M. Pineau, en dépit de la difficulté de sa tâche, dispose donc aux Nations Unies d'atouts non négligeables, surtout si le bloc arabo-asiatique ne trouve, pour mener l'attaque contre la thèse française, que le Yémen et l'Arabie, deux puissances qui sont parmi les moins qualifiées pour le rôle d'accusatrices, et dont les maladroites inquiètent le F. L. N. lui-même.

Par contre, les réactions observées à Alger, au cours des derniers jours, laissent penser que la récente déclaration du chef du gouvernement français n'aura guère fait progresser sur place la recherche d'une solution.

Les Musulmans s'interrogent sans doute sur le moment où le plan envisagé par le gouvernement aura quelque chance d'être appliqué. En effet, l'appel lancé par M. Guy Mollet n'est pas assuré d'éveiller un écho immédiat, puisqu'il est rejeté par

la rébellion, le ton étant donné par le F. L. N., et par les communistes dont on avait peut-être tendance à sous-estimer les moyens et l'organisation.

Quant aux Européens d'Algérie, ils s'inquiètent des conditions de mise en œuvre de certaines mesures annoncées ou confirmées par la déclaration de M. Guy Mollet, en particulier à propos de l'institution du collège électoral unique pour la désignation des organes exécutifs et législatifs dont la création est prévue. Surtout, leur raidissement s'exaspère devant la crainte qu'un prochain gouvernement n'abandonne ce que le précédent aurait préservé.

Tous ces faits prouvent qu'en Algérie, depuis longtemps déjà, le stade des déclarations de principe est dépassé, surtout quand la publicité préalable donnée à ces manifestations, alors qu'elles doivent comporter peu d'éléments de surprise, atténue encore leur écho.

L'obstination du gouvernement a vouloir organiser des élections générales dans les trois mois qui suivraient le retour au calme étonne, d'autre part, tous ceux qui savent que des élections prématurées, dans un climat de passion et de terreur, ne pourraient aboutir qu'à la désignation d'adversaires irréductibles de la France, tant que la pression des rebelles pourra s'exercer par la propagande de bouche à oreille, incontrôlable, mais si efficace en pays d'Orient. Musulmans et Européens paraissent sur ce point s'accorder. Ajournera-t-on alors indéfiniment toute solution politique ? Ce serait un autre danger.

« Mieux vaudrait, a déclaré il y a quelques jours M. Pflimlin, tenter de mettre en place, à tous les échelons, des institutions provisoires, afin de démontrer empiriquement la possibilité d'une coopération entre les deux communautés sous l'arbitrage de la France. » Par le succès de telles expériences, tentées de la base au sommet, pourraient être créées les conditions d'un dialogue utile pour amorcer l'élaboration commune du futur statut algérien. Une chose est certaine, plus que jamais, en Algérie, doit se vérifier l'axiome : « La politique est l'art de l'action. » On ne peut tarder plus longtemps à aborder de front le problème politique de l'Algérie.

Mais une telle tâche ne saurait être uniquement celle de quelques hommes, ni même d'une ou deux formations politiques. Au-delà des vicissitudes parlementaires, elle doit pouvoir durablement bénéficier de l'adhésion constructive de tous les grands partis de gouvernement. Le salut de l'Algérie est à ce prix.

● **Le monde syndical entre Budapest et les 213 articles.**

La C. G. T. vient de perdre des voix dans l'ensemble des élections professionnelles intervenues depuis la tragédie de

Hongrie. Aux usines Berliet (Lyon), elle passe de 59,19 % des suffrages à 47,36 %, tandis que la C. F. T. C. progresse de 9,1 % à 16,09 %, F. O. plafonnant. Dans les Houilles de Lorraine, elle recule au bénéfice des deux centrales libres. A Sochaux, chez Peugeot, la C. G. T. tombe de 6 475 voix à 5 230, tandis que la C. F. T. C. fait un bond de 2 827 à 4 864 et que F. O. passe de 848 à 1 655... Résultats analogues dans des secteurs aussi différents que les Centres d'apprentissage ou la Banque de France.

Dans l'ensemble, la C. F. T. C. affermit sa position de seconde centrale ouvrière, mais il arrive à F. O. de remporter de spectaculaires succès : ainsi à Saint-Nazaire, où elle recueille 2 372 suffrages (au lieu de 1 790), tandis que la C. G. T. recule de 3 000 à 2 147 et que la C. F. T. C. demeure stationnaire à 2 012. A Nantes, par contre, ce sont les syndicalistes chrétiens qui bénéficient du recul cégétiste. Il semble que ce soit en fonction de la force de leur organisation locale que les deux centrales syndicales libres se trouvent, tour à tour, mieux placées l'une que l'autre pour profiter du flottement actuel des masses syndicales.

A La C. G. T., Benoît Frachon (discours du 18 novembre) a essayé d'abord de tirer parti des divisions internes de sa confédération pour affirmer qu'« elle était une vraie organisation syndicale où s'affrontent diverses positions devant les problèmes politiques » et proclamer : « La C. G. T. n'a pas à se dégager de l'emprise communiste parce qu'elle n'y a jamais été soumise. »

La ficelle est grosse. Et il faut avoir une bonne dose d'optimisme — et une certaine naïveté — pour penser avec M. Jacques Etienne (*Témoignage Chrétien* du 4 janvier 1957) : « L'affaire hongroise... a permis un événement dont

Benoît Frachon

Ce bloc enfariné.

Pas de crise à l'O. T. A. N., ni au Præsidium suprême de l' U. R. S. S., mais des problèmes de vaste portée, auxquels vont être confrontés des hommes nouveaux, récemment promus.

nous ne pouvons pas encore mesurer la portée : à savoir un début de déblocage de la C. G. T. sur les positions politiques du P. C., et cela à l'échelon le plus élevé. Il est évident que si ce mouvement va s'accroissant, la lourde hypothèque qui pesait, depuis de longues années, sur le mouvement ouvrier français peut être assez vite levée. »

Mais ce que la C. G. T. espère surtout, c'est, à la faveur des difficultés économiques, de relancer l'action syndicale sur le terrain professionnel et déborder les centrales libres. Et son meilleur allié est connu : l'imprévoyance économique du gouvernement et son immobilisme désabusé. Pour faire oublier les flammes de Budapest, Benoît Frachon compte sur l'indice de M. Ramadier.

● **L'O. T. A. N. entre Spaak et Nehru.**

La session du Conseil atlantique qui s'est tenue à Paris, du 11 au 14 décembre 1956, a été, selon l'expression de Lord Ismay, « la plus importante depuis la réunion de Lisbonne, en février 1952 ». Cependant, son bilan paraît maigre. Son intérêt réside moins dans le contenu des décisions que dans son « climat », et dans les perspectives qu'elle ouvre sur l'avenir.

Il semble qu'elle ait consolidé l'alliance atlantique beaucoup plus qu'elle n'a resserré la solidarité occidentale.

Une fois de plus, l'Amérique a réaffirmé par la bouche de M. Dulles que le concept de « la défense avancée » restait le fondement de la stratégie de l'O. T. A. N. La garantie américaine, renouvelée après l'ultimatum soviétique du 5 novembre, par l'avertissement du général Gruenther, se trouve donc maintenue. C'est là le point important.

Cette garantie réside à la fois dans les armes atomiques américaines et dans la présence de soldats américains sur le vieux continent. Mais les U. S. A. ne nous ont pas caché qu'ils entendaient garder en main la foudre nucléaire (étant au surplus les seuls en Occident à disposer de tout l'arsenal des armes nouvelles).

Ils entendent également conserver leur liberté d'action hors de la zone couverte par le Traité de l'Atlantique Nord (essentiellement l'Europe occidentale).

Ayant de multiples engagements en dehors de la zone atlantique, à travers l'univers, sous la forme d'accords bilatéraux, les U. S. A. se sont donc refusés à une extension des compétences de l'O. T. A. N. dans le domaine politique. Les Trois Sages ont été écoutés avec respect. Le principe de « consultations plus larges » et plus approfondies entre les pays membres de l'Alliance a été adopté. On ne doit pas se faire trop d'illusions sur la portée de cette décision.

Au surplus, de graves incertitudes sub-

sistent. On envisagerait, dit-on dans certains milieux du Pentagone et du Département d'Etat, de reviser peu à peu la stratégie officielle. Diverses publications ont même fait grand bruit autour de projets qui tendraient à monnayer un retrait des forces américaines hors du continent, en échange d'un retrait semblable des forces russes d'Europe Centrale et Orientale.

Mais, surtout, une nouvelle politique étrangère se dessine outre-Atlantique, où les pays « non engagés » prennent le pas

1904, membre du Comité central du Parti communiste et l'un des « premiers vice-présidents du Conseil des ministres », à la présidence de la commission économique de l'Etat (ou « commission de la planification courante, l'autre commission, le Gosplan, ayant pour charge l'étude des programmes à long terme) en remplacement de M. Maxime Sabourov, né en 1900, également membre du Comité central et « premier vice-président du Conseil des ministres ».

Comment interpréter ce remaniement

P. H. Spaak

Des siècles d'histoire...

sur les nations européennes dans l'ordre des priorités. L'intérêt se concentre sur l'Asie.

Washington se préoccupe d'abord de définir ses relations avec la Chine, l'Union Soviétique, l'Inde, et aussi avec les jeunes nations africaines, qu'elle se donne la vocation de conduire vers l'indépendance. Les bases américaines en Europe n'ont plus, de ce fait, la même importance. L'Europe risque d'être livrée à elle-même et à M. Foster Dulles, dont l'autorité décline.

Le nouveau secrétaire général de l'O. T. A. N., M. Spaak, ce grand « Européen », arrivera-t-il à équilibrer dans la balance américaine le Pandhit Nehru ? Sa désignation est, sans nul doute, un choix heureux : le grand problème est aujourd'hui de donner plus de poids à l'Europe dans la politique mondiale et dans la politique américaine. Combien de temps l'O. T. A. N. survivra-t-il à la division persistante du vieux continent ? Seule une Europe Unie peut faire de l'Alliance une communauté.

● **U.R.S.S. D'un technocrate à l'autre.**

Le 26 décembre, le Comité central du Parti communiste soviétique, réuni en session plénière à huis clos, décidait de nommer M. Michel Pervoukhine, né en

Jawaharlal Nehru

Une fausse jeunesse.

qui a d'autant plus attiré l'attention que rien n'a transpiré par ailleurs sur les autres décisions de cette session du Comité central, la première tenue après les événements de Hongrie ?

Les titres semblables des deux intéressés démontrent que cette mutation n'est pas un épisode de la concurrence qui oppose le clan des fonctionnaires du parti et le clan des technocrates ; Pervoukhine et Sabourov sont l'un et l'autre des représentants éminents de la nouvelle technocratie communiste, élevés du fait des services rendus à de hautes fonctions administratives et politiques.

Sabourov, qui avait été le seul, il y a deux ans, à être honoré d'une photographie dans l'encyclopédie soviétique, conserve aujourd'hui ses fonctions de premier vice-président du Parti et de membre du Comité central, ce qui exclut l'hypothèse d'une disgrâce.

Toutefois, sur les plans politiques et économiques, la promotion de M. Pervoukhine et le rôle confié au brain-trust qui l'entoure ont pour conséquence de soustraire la présidence de la commission économique de l'Etat à l'autorité du ministère du contrôle de l'Etat détenu par M. Molotov.

Sur le plan politique, cette mutation peut également produire certains effets.

M. Sabourov appartient au groupe « stalinien » Molotov, avec qui M. Mikoyan

L'U. R. S. S. veut ajuster ses programmes économiques sans en sacrifier les postulats essentiels; en France, le premier objectif de plans à long terme doit être de pallier la grave insuffisance des ressources en énergie.

Sabourou

Pervoukhine

Sans lunettes Avec lunettes

paraît sympathiser depuis son retour de Hongrie. Par contre, M. Pervoukhine, originaire de l'Est de l'Oural comme M. Malenkov, a l'appui de celui-ci et de M. Khrouchtchev dont les vues se sont, pour l'instant, rapprochées. En effet, la thèse de M. Malenkov en faveur de l'augmentation du bien-être des populations et du relèvement des niveaux de vie dans les kolkhoses ne pourra plus s'opposer complètement à celle de M. Khrouchtchev, partisan du maintien de la priorité à l'industrie lourde. L'une et l'autre devront se compléter et s'harmoniser.

Il ne faudrait pas toutefois exagérer les divergences qui peuvent exister entre les dirigeants soviétiques, tant que subsiste leur accord sur l'essentiel : assurer l'avenir du régime communiste et développer son influence dans le monde.

Aussi bien est-il probable que la désignation de M. Pervoukhine correspond également au souci d'une meilleure utilisation des compétences à l'intérieur du Conseil des ministres de l'U. R. S. S., afin d'engager une action plus énergique

pour le redressement de l'économie soviétique. Cette action est d'autant plus nécessaire que la révolte des satellites oblige l'U. R. S. S. à diminuer sa ponction sur l'économie de ces pays, alors que les exigences du partenaire chinois, qui compte sur l'aide soviétique pour son équipement, n'ont aucune tendance à diminuer.

En ce qui concerne la crise de l'agriculture, l'un des soucis majeurs des dirigeants, on s'orientera, sans doute partiellement, dans le sens des vues chères à M. Khrouchtchev sur le renforcement du contrôle des kolkhoses (coopératives agricoles) et la transformation de ceux-ci en sovkhoses ou fermes d'Etat, qui ont l'avantage de livrer toute leur production au marché officiel.

En dépit de résultats importants et parfois remarquables obtenus par l'U. R. S. S. dans le domaine de l'industrie et de l'équipement lourds, on voit que bien des problèmes économiques demeurent posés aux dirigeants soviétiques, alors que le mécontentement contre la bureaucratie, la centralisation excessive, les gaspillages et l'insuffisance du niveau de vie commence à se manifester ouvertement parmi les populations.

● **En attendant l'atome.**

L'énergie est le talon d'Achille de la France et de l'Europe occidentale : telle est la vérité que l'affaire de Suez vient d'éclairer d'un jour brutal. Il ne s'agit pas seulement, en effet, d'une pénurie momentanée, limitée aux seuls produits pétroliers.

Selon les plus récents travaux d'experts, malgré l'accroissement prévu des ressources en charbon, hydro-électricité, pétrole brut et gaz naturel, l'Europe, qui a dû importer 20 % de ses besoins énergétiques en 1955, se verra probablement contrainte d'en importer 23 % en 1960 et 37 % en 1975.

En France même, la situation est dans l'immédiat plus sérieuse encore, puisqu'en 1956 ce pourcentage a, d'ores et déjà dépassé 40 %. Pour l'avenir, nos chances semblent toutefois un peu meilleures que celles des autres nations européennes. En matière de charbon, la mise en exploitation du gisement récemment découvert dans le Jura, l'extension des sièges existants offrent des perspectives qui, pour être exceptionnelles en Europe, n'en demeurent pas moins limitées. Elles ne nous dispenseront pas de procéder à de coûteuses importations des États-Unis (près de 400 millions de dollars par an d'ici peu, soit près du double du total de nos exportations en tous genres vers les États-Unis, en 1955).

Par chance, quelques récentes découvertes et la nature géologique des terrains, en Algérie, au Sahara, au Cameroun, au

Gabon, ont conduit les spécialistes à « parier » pour une production nationale de pétrole brut (actuellement minime) de près de 10 millions de tonnes-équivalent-charbon en 1961, de plus de 20 millions en 1965, de 60 millions en 1975. En métropole même, quelques indices favorables ont été décelés en Aquitaine et dans le bassin parisien.

Dès maintenant, l'importance des réserves de gaz naturel récemment découvertes à Lacq permet de compter avec certitude sur une ressource énergétique supplémentaire équivalant à 4 millions de tonnes de charbon en 1961, à 8 millions en 1965 et beaucoup plus encore par la suite.

Lacq

Le gaz qu'on ne sait où envoyer.

Ces chiffres prennent toute leur signification si l'on note que toute la production hydro-électrique française a très légèrement dépassé les 10 millions de tonnes-équivalent-charbon en 1956. Au prix d'un effort supérieur à celui du Plan Monnet, il est envisagé de doubler (ou presque) cette production en dix ans et de la tripler en vingt ans.

Telle est la longue et dure bataille à mener pour freiner l'aggravation de notre déficit jusqu'en 1965 et le stabiliser ensuite jusqu'en 1975. A partir de là, *the last but not the least*, l'énergie atomique, industriellement utilisée sur une grande échelle, devrait rapidement nous permettre de combler le déficit.

Quelles que soient les difficultés d'une soudure de vingt années, les perspectives d'accroissement de la population active au cours de cette période nous interdisent de rechercher l'équilibre en freinant ou en arrêtant l'expansion économique. Il faut combattre, le dos au mur.

A NOS AMIS HONGROIS

*Pendant que la planète
Avec tous ses pays
Tourne cruellement
Autour de sa Hongrie
Montagnaise, saignant
Pour les cinq continents
Votre sort détestable
Fait de nous des coupables
Comme pour comparaitre
Devant un juste Maître
Avec son tribunal
Nous ouvrons nos fenêtres
Dans le jour qui fait mal,
Nous qui ne pouvons rien
Vous qui manquez de tout
Nous qui ne pouvons rien
Que nous mettre à genoux
Nous qui ne croyons pas
Nous qui prions pour vous.*

Jules Supervielle

« Hommage des poètes français aux poètes hongrois. »

Pierre Seghers, Éditeur.

La répercussion des événements de Suez : en Égypte même, où Nasser doit compter avec une opposition intérieure; en France, où la vie économique et sociale subit des perturbations; comment l'industrie automobile fait face à la crise des carburants.

Sans négliger de faire immédiatement la révolution qui mettra en mesure notre enseignement (dont les grandes écoles délivrent aujourd'hui moins de diplômés d'ingénieurs qu'il y a quarante ans) de former en nombre suffisant les techniciens de l'atome. Là, autant et plus que sur les fronts politique ou diplomatique, nous jouons notre avenir.

La France qui a manqué, au début de ce siècle, le coche du pétrole, ne peut se permettre d'arriver en retard au rendez-vous de 1975.

● **ÉGYPTE : le dictateur et l'élite.**

Tout régime totalitaire est une façade derrière laquelle se dissimulent des luttes plus inexpiables que celles dont les démocraties font étalage. Le fascisme, le nazisme et le « stalinisme » n'ont révélé qu'après leur mort le secret des rivalités sanglantes qui les ont déchirés. Nasser, comme ses modèles, a cru devoir donner à sa dictature la sanction d'un plébiscite. Il est difficile que, cette fois, le mensonge fasse longtemps illusion.

Dans la nuit du 19 au 20 décembre, la police du Caire a réussi un coup de filet : mille personnes sont allées rejoindre les innombrables « concentrationnaires » qui peuplent les camps de la vallée du Nil. Mais, sans pouvoir tenir l'information secrète, le Bikhachi s'est gardé de la répandre, ou d'attribuer le « complot » aux intrigues des « impérialistes » qui n'avaient pas encore, à cette date, évacué Port-Saïd. Il lui répugnait de révéler la force de l'opposition, au moment où il se prétendait porté par la confiance d'un peuple rassemblé.

Nous ignorons quelle était la couleur politique des conjurés, s'ils en avaient une, ou s'ils avaient tous la même. Mais nous savons qu'ils appartenaient à l'armée ou aux professions libérales. Leurs trois griefs sont d'autant moins mystérieux que plusieurs membres du gouvernement les reprennent à leur compte, quand ils croient n'être pas entendus : d'abord la contradiction interne d'un régime militaire qui a conduit l'Égypte à une défaite presque sans combat ; ensuite la suppression brutale des libertés sans la contrepartie d'un essor économique ou d'un progrès social ; enfin l'invasion lente des techniques communistes et des « techniciens » soviétiques qui, sous le couvert d'une fausse « neutralité », fait du pays l'enjeu des rivalités planétaires.

Il s'est trouvé naguère un ambassadeur américain pour soutenir Nasser contre Neguib. Si elle entend réparer cette erreur, plus grave que toutes les autres, la nouvelle « doctrine Eisenhower » pourrait partir de cette constatation qu'il y a, dans l'Égypte de 1957, une élite en face d'un dictateur, et qu'elle est tournée vers l'Occident.

HOMMES ET MÉTIERS

Une grande industrie devant la crise du carburant.

Trois cents, puis 1 000 licenciés dans les usines de construction automobile de la région parisienne, après l'annonce des restrictions sur le carburant ; des réductions d'horaires dans quelques cas ; des ponts non récupérés ; des congés... avancés... une crise grave s'annonçait-elle pour l'industrie automobile, et, dans l'affirmative, allait-elle avoir une incidence sur l'ensemble de l'économie française ?

Un million de travailleurs, 500 milliards de chiffre d'affaires, 10 % des ressources fiscales.

Une crise de l'automobile serait effectivement redoutable pour notre équilibre

fiscales sont donc assises sur l'activité automobile.

Une industrie-pilote de l'expansion...

La progression de la construction automobile depuis plusieurs années a été constamment supérieure à celle de l'ensemble de l'économie. De 1950 à 1955, le pourcentage d'augmentation de la production automobile a été de 97 % contre 37 % pour l'ensemble des industries. Du 1^{er} semestre 1955 au 1^{er} semestre 1956, ces chiffres ont été respectivement de 21 % contre 12 %.

... et du progrès social.

Comme l'industrie automobile américaine, l'industrie automobile française a été, au cours des dernières années, à la pointe des expériences nouvelles tendant à lier le développement du pouvoir d'achat des salariés au progrès de l'expansion économique.

Le dernier rapport du conseil d'administration de la Régie Renault fournit les données suivantes : 29 % d'augmentation des salaires entre janvier 1952 et décembre 1955. La méthode actuelle consiste à accroître les salaires par des augmentations successives de 1 %, répétées en fonction de l'accroissement de « l'efficacité de l'entreprise ».

Les « Accords Renault », signés entre la direction et les syndicats, prévoient d'une part des clauses assurant le maintien du pouvoir d'achat des salariés en cas de hausse des prix et, d'autre part, une augmentation annuelle minima garantie de 4 % de ce pouvoir d'achat, en fonction des hypothèses retenues pour l'accroissement de la production.

L'industrie automobile française a d'ailleurs été en situation de vérifier elle-même les intuitions fécondes de Ford, lorsqu'il déclarait qu'il avait intérêt à bien payer ses ouvriers pour en faire ses meilleurs clients.

Le développement des ventes de voitures chez les salariés est, en effet, aujourd'hui, l'un des meilleurs soutiens de l'expansion de l'industrie automobile. En 1954, 149 000 voitures avaient été vendues à des salariés dans l'ensemble de la France. En 1955, sur 93 000 4 CV Renault vendues sur le marché français, 60 000 l'ont été à des salariés. La Régie Renault a vendu elle-même aux membres de son propre personnel 5 000 4 CV, soit trois fois plus qu'en 1950.

Toutes ces données permettent de mesurer les conséquences que pourrait avoir sur les plans économiques, financier, social un brusque freinage de la construction automobile.

L'essence qu'on ne sait où trouver.

économique, social et même financier. Un million de travailleurs vivent directement ou indirectement de l'automobile. Sans parler des activités annexes, l'industrie automobile dépassait 500 milliards de chiffre d'affaires en 1956 et distribuait près de 150 milliards de salaires. 100 000 véhicules exportés à l'étranger en 1955 (40 % de plus qu'en 1953) procuraient 43 milliards de devises, soit le double des importations nettes de pétrole pour l'automobile. Enfin le total des ressources fiscales provenant de l'automobile, y compris les taxes sur les carburants, atteignait 550 milliards et laissait 380 milliards de rentrées nettes au Trésor, en déduisant les dépenses d'entretien et d'investissement routier, 10 % des ressources

L'expansion de la démographie et de l'économie françaises, l'évolution accélérée des techniques exigent une véritable révolution de notre système d'enseignement. Les faits actuels indiquent-ils que nous y soyons préparés?

Conjoncture et structure.

En réalité, dès la mi-janvier, les craintes nées de la conjoncture de pénurie se sont partiellement dissipées, mais des problèmes plus anciens demeurent, que la « remontée » des rations de base ne suffit peut-être pas à résoudre.

Dans une première phase, les producteurs de petites cylindrées ont vu compenser partiellement par des commandes nouvelles le ralentissement des commandes, et même des livraisons, de modèles plus « gourmands ». C'est ainsi que la baisse de la « Frégate » est passée au second plan devant le succès accru de la « Dauphine ». Il faut ajouter qu'un effort intelligent, entrepris depuis des mois, a permis d'exporter 80 Dauphines par jour aux Etats-Unis sur 650.

A cette compensation, passagère sauf pour l'exportation, doit se substituer désormais pour ces modèles une relance inévitable du fait de la hausse progressive des attributions et de l'approche des beaux jours.

Mais moins spectaculaire que les licenciements brutaux de novembre, le ralentissement et l'affaiblissement du marché

d'occasion constituent des signes plus graves et plus lointains, lourds de menace pour certaines grosses cylindrées. Corollairement, pendant l'été dernier, les délais de livraison de certains modèles de grosse cylindrée s'étaient raccourcis et, déjà, leur production singulièrement ralentie. En effet, malgré le maintien ou le développement de la 2 CV, de la Dauphine, de la 403 et de la DS 19 (représentant à elle seule la moitié de la production), la production globale baissait de 10 % de juillet à septembre. La fin de la pénurie d'essence ne peut donc suffire à renverser ce courant antérieur.

Plus pénalisées que d'autres par la vignette, la hausse du carburant et le montant de l'allocation, les grosses cylindrées, à cause de la pénurie de devises, seront sans doute de moins en moins encouragées, dans l'avenir, par le gouvernement, ces voitures étant susceptibles de grever plus lourdement la balance des comptes. Mais, si telle devait être la politique gouvernementale, il serait inadmissible que les responsables ne l'indiquent pas assez tôt pour que puissent intervenir en temps utile les adaptations et reconversions éventuellement nécessaires.

un renouvellement de méthodes et d'esprit, il serait vain, quels que soient les textes votés, d'espérer atteindre les objectifs visés par la réforme de l'enseignement.

● **Quatre fois plus d'ingénieurs demandés.**

Lors des travaux préparatoires du II^e Plan de modernisation et d'équipement, il avait été jugé indispensable de quadrupler nos effectifs actuels d'ingénieurs.

C'est en vue de répondre à ce besoin urgent que le gouvernement a soumis à l'Assemblée Nationale un projet portant création à Lyon d'un Institut national des Sciences appliquées, susceptible de former chaque année environ 800 ingénieurs et 1 200 techniciens supérieurs.

Inspirée de formules appliquées avec succès au « Polytechnicum » de Zurich et en Angleterre, la méthode qui sera utilisée par l'Institut national des Sciences appliquées prévoit, au lieu du recrutement traditionnel par un concours d'entrée, l'accueil dans une année préparatoire de tous les postulants munis du baccalauréat de mathématiques élémentaires. Au cours de cette année, ils recevraient un enseignement orienté le plus possible vers les exercices pratiques. En même temps, tout serait mis en œuvre pour repérer leurs aptitudes fondamentales. A l'issue de cette année préparatoire, les meilleurs seraient orientés vers une formation d'ingénieurs ; d'autres recevraient une formation de techniciens supérieurs pendant que ceux qui n'auraient pas fait leurs preuves seraient éliminés. Cette formule paraît excellente à condition d'éviter deux écueils : un système de sélection arbitraire, la formation d'« ingénieurs au rabais », dévaluant la fonction d'ingénieur à l'heure où le niveau élevé des techniciens et chercheurs français doit à tout prix être sauvegardé.

Un autre aspect nouveau des méthodes que l'Institut se propose d'appliquer sera la liaison étroite nouée avec le secteur privé, en vue de former des hommes répondant véritablement aux nécessités de l'économie.

La création de l'Institut national des Sciences appliquées peut apporter un commencement de solution aux problèmes posés par la grave insuffisance du nombre des ingénieurs français.

Mais un nouveau problème surgit à l'horizon : la France forme chaque année moins de 10 000 bacheliers de mathématiques élémentaires. Ce chiffre est manifestement insuffisant pour assurer le recrutement normal des Instituts de sciences appliquées, si l'expérience tentée à Lyon est étendue à d'autres grands centres. Un exemple de plus qui démontre l'ampleur de la révolution à accomplir dans le domaine de notre enseignement !

ÉCOLES ET LABORATOIRES

● **L'U. N. E. F. lance un S. O. S. pour les étudiants boursiers.**

L'insuffisance des crédits inscrits pour l'attribution de bourses d'enseignement supérieur a obligé, dans toutes les Universités, les recteurs à réduire le taux des bourses et à rejeter des dossiers marginaux. Le taux moyen budgétaire des bourses est actuellement de 120 000 francs, moins de 500 francs par jour pour la durée de l'année universitaire, alors que les conditions de vie matérielle des étudiants sont de plus en plus défavorables.

Pour satisfaire les besoins, tenir compte de l'accroissement des effectifs de l'enseignement supérieur, passés en deux ans de 155 000 à 170 000, et répondre à l'augmentation de la proportion des étudiants appartenant à des familles aux revenus modestes, il aurait fallu un relèvement substantiel des crédits. Or les majorations effectivement acceptées par le gouvernement sont très insuffisantes, puisqu'elles couvrent un cinquième à peine des besoins nouveaux recensés par l'U. N. E. F.

Le projet de réforme de l'enseignement proclame à juste titre la nécessité d'une véritable démocratisation des études. Mais quel crédit accorder à ces louables perspectives si les pouvoirs publics ne parviennent pas à dégager les sommes nécessaires pour les simples bourses d'enseignement ?

● **La réforme doit commencer par l'administration.**

Des réflexions analogues viennent à l'esprit à propos des crédits d'équipement, de l'Éducation nationale.

Les rapporteurs de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, André Colin et Marcel David, ont souligné, en effet, que l'augmentation du volume des crédits votés était en partie annulée par le retard croissant pris dans leur utilisation.

Certes, ces crédits sont seulement reportés ; mais il est difficile d'admettre que près de 40 milliards de francs disponibles sur l'exercice précédent n'aient pu être utilisés dans l'année, alors que la crise des locaux scolaires est si grave. De même, environ un tiers seulement des crédits votés en 1955 pour le Centre national de la Recherche scientifique et l'Enseignement supérieur aurait été utilisé dans des délais prévus.

Une centralisation excessive, la multiplication des organes compétents, la lenteur des procédures que tous les administrateurs des collectivités locales connaissent bien répondent mal aux exigences nées de l'expansion démographique et de la révolution scientifique et technique en cours.

La France a besoin d'un ministère de l'Éducation nationale dynamique. L'actuel titulaire du poste, M. Billières, a promis d'y veiller. En particulier, une direction de l'équipement est créée pour accélérer l'exécution des programmes de constructions nouvelles et des aménagements. Sans

Un esprit libre : Albert Camus

A UNE époque où tant d'intellectuels se font les complaisants haut-parleurs de propagandes sectaires, Albert Camus offre le réconfortant exemple d'un esprit libre, ennemi des impostures et des fausses espérances. On peut ne pas être d'accord avec Camus, mais on ne peut pas contester sa courageuse franchise, son refus des idées préconçues et des conformismes grégaires, sa volonté de dénoncer toutes les formes de servitude imposées à l'individu, son hostilité aux doctrines et aux politiques qui engendrent des bourreaux et qui font des victimes.

Les démêlés de l'auteur de *L'Homme révolté* avec Jean-Paul Sartre et Claude Bourdet sont connus. La polémique qui l'opposa à J.-M. Domenach au cours de l'été 1955, pour être passée plus inaperçue, n'en fut pas moins significative ; la réprobation que le numéro d'*Esprit* de décembre 1956 manifeste à l'égard des méthodes de violence communiste permet d'ailleurs d'espérer que cette polémique ne se produirait plus aujourd'hui. Les douloureux événements de Hongrie viennent en effet de donner toute leur dramatique portée aux lucides observations d'Albert Camus, qui furent publiées en août-septembre 1955 par la revue suisse *Témoins*, et dont nous extrayons ces quelques lignes aux sobres accents :

« ... La Résistance est pour moi une expérience toujours vivante, un moment privilégié de la longue lutte, toujours en cours, pour la libération des hommes. C'est à cette lutte, et à ses militants assassinés par les tyrannies de droite et de gauche, que je réserve le peu de piété dont je suis capable. Mais je ne suis pas fidèle à n'importe quoi et, justement, je mets trop haut la résistance pour accepter qu'elle soit le pudique paravent d'obscénités historiques. Après tout, n'est-ce pas le seul moyen de conserver son sens à notre action d'alors ? Si je refuse la politique des intellectuels progressistes, c'est du même mouvement, sinon pour les mêmes raisons, que j'ai refusé celle des intellectuels de la collaboration ; les alibis du réalisme et de l'efficacité risquent, selon moi, de nous mener aujourd'hui à une nouvelle démission qui enlèverait leur valeur à nos arguments contre l'ancienne. Pour continuer d'être contre celle-ci, il nous faut lutter de toutes nos forces contre celle qui se prépare. C'est ce que je voulais dire en écrivant que là était la vraie fidélité à la résistance.

» Je reconnais qu'il est brutal de dire que, comme les intellectuels de droite, par fureur de réalisme et d'efficacité, ont vidé de son contenu leur nationalisme, les intellectuels progressistes risquent aussi, du même mouvement, de trahir leur propre socialisme et que, dans les deux cas, fascinés par la force d'une nation étrangère qui prétend réaliser leur idéal, nos intellectuels sont tentés de montrer à cette nation des complaisances incessantes. Cela est brutal, mais on ne peut jeter l'alarme à voix feutrée.

» ... Quand je reproche au communiste du xx^e siècle de tout juger en fonction d'un avenir, c'est que ce dernier est représenté comme définitif et que cette fin heureuse de l'histoire autorise alors tous les excès. L'avenir en histoire, quand on le suppose, c'est seulement une réunion de possibles, et, pour définir une attitude, il faut considérer un à un ces possibles. L'avenir historique ne justifie donc aucun dogmatisme, mais il exige un risque. Il y a autant d'irréalité à considérer l'avenir comme d'avance défini et

borné qu'à ne pas essayer de lui donner, par le risque et la promesse une définition vivable.

» ... Personnellement, j'aimerais mieux, à vrai dire, rester tranquille et écrire mes livres dans la paix. Mais je ne vois pas comment un intellectuel, aujourd'hui, pourrait justifier ses privilèges, autrement que dans les risques partagés de la lutte pour la libération du travail et de la culture. Je ne serai jamais pour un régime qui tyrannise à la fois le travail, par la suppression des libertés syndicales, et la culture par l'asservissement de l'esprit. »

Ces claires affirmations ne permettent aucune équivoque et suffisent à démentir les censeurs qui ont accusé Camus d'avoir renoncé à sa révolte contre l'incohérence du monde pour se réfugier dans un humanisme de pacotille, une morale d'acceptation. Le Camus de 1956 qui repousse les deux idéologies étriquées marxiste et bourgeoise, leur liberté sans contenu, leur justice sans vérité, n'est pas différent du Camus qui, dans les émouvantes *Lettres à un ami allemand*, exposait les raisons de sa résistance au fascisme : « ... Vous acceptiez légèrement de désespérer et je n'y ai jamais consenti. Vous admettiez assez l'injustice de notre condition pour vous résoudre à y ajouter, tandis qu'il m'apparaissait, au contraire, que l'homme devait affirmer la justice pour lutter contre l'injustice éternelle, créer du bonheur pour protester contre l'univers du malheur. Pour tout dire, vous avez choisi l'injustice, vous vous êtes mis avec les dieux... J'ai choisi la justice, au contraire, pour rester fidèle à la terre. »

Amoureux de la vie, Camus ne se résigne pas à ses iniquités ni à ses mensonges. S'il y a eu une évolution de la pensée de Camus, c'est dans le sens d'un approfondissement des valeurs humaines, d'une prise de conscience plus nette de l'exigence de la solidarité des hommes en face des menaces de l'univers et des cruautés du destin. Selon l'éthique de Camus, la dignité de l'homme se manifeste par son refus d'accepter l'absurdité de la condition humaine dans un monde dépourvu de signification, refus sans illusion qui s'exprime dans une fraternité de lutte et d'aspirations.

Un critique habituellement mieux inspiré a pris plaisir récemment à moquer « la banalité gourmée » et le « laborieux système d'idées creuses » de l'écrivain de *La Peste* et de *La Chute*. Nous avouons, quant à nous, préférer tout bêtement aux philosophies prétentieuses et aux dogmatismes meurtriers la générosité, la tendresse un peu désabusée, l'inquiétude qui donnent à l'œuvre d'Albert Camus son caractère si attachant.

Par delà l'épicurienne sensualité de *Noces*, le nihilisme tragique de *Caligula* et l'orgueilleux individualisme du *Mythe de Sisyphe*, par delà l'humanisme positif de *La Peste* et l'amer pessimisme de *La Chute*, il est un enseignement commun à toute l'œuvre de Camus : la légitime recherche du bonheur passe par l'inconfort spirituel né du sentiment et de l'expérience de l'absurde. Mais n'est-il pas réservé à tout homme fervent de liberté, passionné de justice et qui ne sépare pas son bonheur de celui des autres hommes, de ne jamais connaître le confort moral et spirituel, peu enviable privilège des cœurs secs, des raisonneurs glacés, des pharisiens et des imbéciles ?

H. BOURBON.

1. — Faut-il abandonner

FAUT-IL abandonner l'O. N. U. ? Faut-il en réviser la Charte ? 1957 peut être l'année de cette révision. A la session d'automne, un Comité d'experts déposera des conclusions à ce sujet. La Charte ouvre deux voies. 1^o L'article 108 : il prévoit que des amendements peuvent être déposés individuellement par les États membres. 2^o L'article 109 : il suggère une conférence générale. Cette seconde procédure est plus spectaculaire, mais peu importe : toute révision, article 108 ou article 109, n'entrera en vigueur qu'après ratification par les deux tiers des États membres, dont les cinq « Grands ».

L'euphorie de San Francisco.

Abandonner ? Réviser ? Ces questions se posent en présence des échecs accumulés par les Nations Unies. L'O. N. U. devait instaurer la paix : jamais le monde fut-il si tumultueux de guerres ? Elles sont loin, les illusions qui entretenaient un bienveillant sourire au visage des délégués débarquant à San Francisco en avril 1945. Printemps 1945, partout des oriflammes luttant de couleurs avec les parterres fleuris, dans cette ville parmi les plus glorieuses du monde : San Francisco blanc, pimpant et méditerranéen comme une Barcelone qui serait belle.

La guerre n'était pas finie, mais on était à l'euphorie : une euphorie systématique, voulue, impérative comme la morale. Certes les séances — mystérieuses — du Comité directeur de la Conférence duraient au-delà de toute raison. Certes on bataillait rudement, et chaque principale puissance de se livrer à une chasse aux satellites en quoi se préfiguraient les dix ans depuis lors écoulés. Euphorie partout cependant ! « Les Grands se sont entendus pour faire la guerre, ils s'entendront pour faire la paix », répétait-on dans tous les couloirs, ceux de Saint-François, ceux du Mark Hopkins, ceux du Bellevue. Les « Grands »... M. Stettinius, secrétaire d'État américain en sursis et sosie de Charlie Chaplin ; M. Molotov, carré, à l'image de son pays en forme de massue et de casse-tête ; M. Eden, plus oxonien que jamais, élégant, élégiaque et mou comme son fameux chapeau noir ; M. Georges Bidault, tout nouveau venu dans la politique internationale : son intelligence et sa culture choquaient cet aréopage ; enfin M. T. V. Soong, prétentieux, doctoral, essayant de cacher à force de morgue le délabrement d'un pays qui devait surtout son titre et ses prérogatives de « grand » au fait qu'on ne savait pas encore duquel des vrais Grands il deviendrait le satellite.

Un directoire des « Grands ».

Et on organisa l'O. N. U. comme un directoire de ces « Grands ». Le soin leur incombe d'imposer la paix aux moindres seigneurs. Quant aux affaires où l'un d'eux est engagé, elles ne regardent pas les Nations Unies. Aussi arrête-t-il l'action du Conseil de Sécurité (l'instance onusienne à qui incombe le soin de la paix) par un vote négatif et même, estime-t-on alors, par son abstention¹.

Même droit exorbitant quand, au bout de dix ans, on pourra réviser la Charte. L'illusion aristocratique transparait aussi dans les clauses militaires. Ces « Grands », qui s'entendront si bien, disposeront ensemble d'une armée, ensemble ils géreront des bases militaires. Gare à qui bronchera parmi les petits peuples ! Et la volonté du quintuple prince sera créatrice du Droit. L'O. N. U., telle qu'on la conçoit alors, n'a pas pour objet la justice entre les peuples, mais leur non-belligérance. « La tâche de l'Assemblée générale ou du Conseil de Sécurité n'est pas de résoudre les conflits portés devant l'O. N. U... L'essentiel est de voir un problème menaçant pour la paix sortir de l'actualité ; peu importe la manière dont il en sort ; il en est de définitives ; il en est de convenables ; il en est aussi de provisoires ou de

1. — Depuis on a appelé improprement « veto » cette prérogative.

L'O. N. U. ?

UNE ENQUÊTE DE GEORGES LE BRUN-KERIS

Un cas de conscience pour la France.

fâcheuses ; il suffit d'en trouver une pour que la conciliation ait atteint son but ; le temps fera le reste, s'il est possible². » On voit comme dans cette conception se rejoignent le réalisme matérialiste des Soviétiques, pour qui la force est le droit, et le christianisme dévalué des milieux pacifistes américains, plus proche de Tolstoï que de saint Paul.

● UNE IMPUISSANCE CONGÉNITALE

Déplorable euphorie ! On a marqué l'O. N. U. d'une tâche

2. — P.-O. LAPIZ, « Les rapports de force et la sécurité collective », dans *l'Encyclopédie Politique*, 3^e édition, vol. III, p. 76.

congénitale. Elle n'a pas à résoudre les conflits entre les « Grands » puisque, par définition, ils s'entendront. S'ils ne s'entendent pas, il n'y a pas de Nations Unies, il n'y a pas de Charte³. Seulement c'est entre les « Grands » qu'est passée la cassure du monde, et tel a été leur conflit depuis dix ans qu'il a absorbé les conflits mineurs. Ceux-ci

3. — Cet aristocratism résulte en partie des conditions historiques de départ. Depuis quatre ans — lors de l'élaboration de la Charte de l'Atlantique à Moscou en 1943, à Dumbarton Oaks en 1944, à Yalta enfin — les grandes puissances ont joué « le rôle d'autorité constituante de l'O. N. U. ». Néanmoins on peut dénoncer dans ce postulat initial une forte dose d'hypocrisie. En effet, on ne cache pas, à l'époque, que, si les questions relatives aux futurs traités de paix ne sont pas du ressort de l'O. N. U., ce n'est pas seulement parce que l'autorité de l'organisation ne s'étend pas aux conflits des Grands : on ne veut pas, encore plus, soumettre la jeune institution à pareille épreuve.

n'ont presque plus été que des aspects décentrés de la rivalité entre les États-Unis et l'U. R. S. S. Pour multiplier leurs satellites ou par raison stratégique, ces deux pays se sont trouvés impliqués et face à face dans toutes ces guerres « périphériques ». D'où l'impuissance fatale de l'O. N. U. Elle a été conçue pour un monde qui n'existe pas.

Un universalisme inconditionné.

Cet aristocratie candide ou cynique a provoqué d'autres tares : voici d'abord l'*universalisme inconditionné* de notre institution. Tout État peut y adhérer, sans condition. Sans doute la Charte est-elle promulguée au nom « des peuples ». Bizarre phraséologie pour exprimer que tous les États membres sont démocratiques, quand adhèrent le Yémen et l'Arabie esclavagistes, sous le patronage d'une Union Soviétique baptisée soudain démocratie. Évidemment on écarte avec pudeur et dégoût l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, que le fascisme a contaminées. On les place dans le palmarès de la liberté au-dessous de l'Irak et de l'Égypte.

Les puissances ainsi réunies n'ont rien en commun, ni la morale, ni les principes, ni l'histoire. En contrepartie de l'aristocratie des cinq « Grands », elles sont toutes égales. Un million d'analphabètes demi-nus et on dispose d'une voix comme un pays européen de 30 millions d'habitants. Le Nicaragua vaut les Pays-Bas et Cuba la Pologne. Le Yémen arbitre les différends intervenus dans l'isthme de Panama, tandis que le Honduras dit son mot dans le conflit de Palestine. Ce n'est pas une organisation, tout au plus un rassemblement disparate⁴.

Parlementarisme et archaïsme.

Un tel universalisme contribue à paralyser l'O. N. U., la submergeant sous les discours électoraux des délégués de certaines « nations sportulaires ». Il a entaché d'irresponsabilité ses décisions. Voyez quels pays, le 30 septembre 1955, votèrent au nombre de 27 (contre 26 et 5 abstentions) pour l'inscription de l'affaire algérienne à l'ordre du jour⁵.

Nous voici en présence du « parlementarisme » dans le pire sens du terme, le même qui a tant nui à la S. D. N.⁶ Pour ne pas décider, on nomme des commissions et missions d'enquête. Dans l'affaire du Cachemire, pour aboutir à un déni de justice, on n'en a pas appointé moins de dix-neuf. Pour ne pas régler l'affaire d'Israël, on a multiplié cette procédure.

Mais surtout cet universalisme a donné à l'O. N. U. quelque chose de démodé. La multiplicité des participants, une compétence indifférenciée la maintiennent sur le plan interétatique. Elle n'est guère qu'un concert, comme on disait au XIX^e siècle, bien que ses règles de fonctionnement aient été insérées dans une Charte. Elle n'est pas de ce XX^e siècle où la vitesse, rétrécissant le monde, a suscité une vie supranationale intense. A prétendre unir Yémen et Bolivie, l'O. N. U. « passe à côté » de tout ce qui désormais soude entre eux certains peuples. Au jour de sa nais-

4. — Au surplus cet universalisme n'a cure d'universalité, au moins jusqu'à décembre 1955, où on procéda, dans des conditions parfaitement illégales d'ailleurs, à une grande tournée de nouveaux États-membres. Pendant dix ans ni Italie, ni Espagne. Encore aujourd'hui ni Allemagne, ni Japon, ni Chine communiste...

5. — Beaucoup, surtout parmi les nouveaux membres massivement admis, ne possèdent qu'un faible niveau de civilisation ou qu'un faible degré d'indépendance. L'entrée du Népal, en décembre 1955, en même temps que seize nouveaux participants, représente un défi au bon sens. M. Nehru a désormais sa petite Biélorussie à lui.

6. — Cf. Georges LE BRUN-KÉRIS, *Les Projets de Réforme de la Société des Nations*, Paris, l'Édouard, p. 14.

sance, elle était déjà une vieille dame, même si, à coups de phraséologie fardée au goût de l'époque, elle a pu donner un instant l'illusion de la jeunesse.

Lieu géométrique des anticolonialismes.

Encore une conséquence de l'aristocratie originel : la Charte de l'O. N. U. ne parle pas de la protection des minorités, bien que la France ait essayé d'obtenir des dispositions en leur faveur. Ne se rappelait-on pas que la guerre était en partie venue de l'affaire des Sudètes?... Les deux plus Grands possédaient des minorités entre leurs frontières. Point ne se souciaient les États-Unis que l'O. N. U. se mêlât de leur exstion Noire. Quant à l'U. R. S. S., à cette heure même, elle liquidait les États Baltes sans compter trois de ses propres républiques...

Les deux plus Grands, au contraire, n'ont pas de dépen-

UN DOSSIER

— Dans l'Inde de M. Nehru —

dance au-delà des mers (ou si peu...). Aussi inscrira-t-on dans la Charte des dispositions sur les « colonies ». Elles préludent aux difficultés les plus caractérisées de notre après-guerre. L'« anticolonialisme » de l'U. R. S. S. est une tradition. Il est logique. Lénine lui-même l'a défini comme un moyen de propager la Révolution. Au moins est-il un bon instrument pour se préfabriquer des satellites. L'U. R. S. S., héritière de la politique tsariste, sait qu'il lui permettra de reprendre « la marche vers les mers chaudes ». Aux États-Unis, Roosevelt, qui vient juste de mourir, était (comme son épouse et sous son influence) un farouche anticolonialiste. Il a comme imprégné de cette passion tous les actes diplomatiques de la guerre. Curieux anticolonialisme des États-Unis ! Évidemment il faut faire sa place à l'ignorance, et dès cette date au *lobbying* des compagnies pétrolières et des États arabes. Cette explication ne suffit pas pourtant. Réflexe d'une colonie émancipée qui se souvient de s'être muée en État souverain pour protester contre le Pacte colonial — les fameux droits sur le thé ? Oui, mais beaucoup plus, car on descend des colonisateurs après avoir exterminé les colonisés, réflexe

puritain d'un peuple moralisateur jusque dans ses débordements et qui, en une transcription qu'explique la psychanalyse, expie chez les autres son double péché originel du meurtre des Peaux-Rouges et de la Question Noire.

On impose donc les titres XI et XII de la Charte. Ils sont anodins, sinon ni la France, ni la Belgique, ni l'Angleterre n'adhéreraient à l'Organisation. Le titre XI institue la tutelle de l'O. N. U. sur certains territoires, mais prévoit qu'elle puisse, en vertu d'un traité, être exercée par une puissance administrante. Le titre XII vise les territoires dits « non autonomes ». Il exige seulement une « déclaration » et des renseignements d'ordre économique et social. Hélas ! Nous verrons comme ces clauses anodines seront distordues. Ainsi nuira-t-on gravement à l'efficacité des Nations Unies, contraignant à une attaque défensive et méfiante les puissances le plus susceptibles de leur donner vie.

A OUVRI

jour ? Telle est la contrepartie des tares de l'O. N. U., pour reprendre le même mot fort, tares sans lesquelles les États-Unis ne se seraient jamais engagés, peut-être, dans les affaires internationales d'après guerre.

Seulement, cette présence américaine à côté de la présence russe, leur prépondérance juridique à côté de leur prépondérance matérielle vont confondre l'histoire de l'O. N. U. avec l'histoire de la rivalité des deux plus grands pendant dix ans. L'institution subira tous les contrecoups de leurs comportements ; ou plutôt (car la politique russe est immuable, même si le newlook à la Boulganine a pu un temps abuser) l'Organisation des Nations Unies reflétera toutes les variations de la politique américaine. Une mise en train hésitante reflétera l'isolationnisme larvé de M. Byrnes, ce sous-Herriot moins la culture classique et l'obésité. Viendra le général Marshall, organisateur, réalisateur à qui deux ans d'ambassade chinoise ont appris la dureté du communisme et la nullité politique de l'Orient : c'est la grande floraison des ententes régionales. M. Dulles ramènera la politique américaine aux proportions qu'entendent lui donner les clubs de vieilles dames sentimentales. Curieuse aventure, celle d'un monde où la puissance effective appartient d'une part à un peuple de primaires et d'autre part à un peuple de primates ?

● HEURS ET MALHEURS DE L'O. N. U.

Et voilà votre petite fille O. N. U. Elle a quelques-uns des traits d'une quakeresse, mais elle est aussi pour beaucoup de peuples, au sortir d'une guerre atroce, la petite fille Espérance. Elle tombe dans le heurt des Grands, ce heurt pour lequel elle n'a pas été organisée. Elle est à peine née que surgit l'affaire d'Azerbaïdjan, qu'éclate l'affaire d'Israël, que la Russie colonise l'Europe et d'abord la Pologne, par l'intermédiaire de ce gouvernement de Llublin, dont, avant d'apporter au gouvernement de M. Mendès-France la caution de Paul Déroulède, M. Christian Fouchet avait, en un télégramme au général de Gaulle, vanté l'orthodoxie démocratique. Bientôt Petkov sera pendu ! L'O. N. U. veut ignorer ces différends, mais ils l'envahissent.

Le texte le plus violé.

Forts de la majorité qu'ils y détiennent, les Américains veulent se servir d'elle. L'U. R. S. S. riposte en usant du veto à une cadence de mitraillette. Ne soyons donc pas surpris que la Charte de San Francisco soit le texte international le plus inobservé et le plus violé qui jamais ait été ratifié. L'histoire juridique de l'O. N. U. se résume en l'histoire de ces violations. Nous ne citerons que quelques exemples. Le veto soviétique, juridiquement régulier, paralyse l'O. N. U. : on essaie de le tourner. On en assouplit la procédure, considérant que l'abstention d'un « Grand » n'annule pas la décision de la majorité du Conseil de Sécurité. Le veto peut jouer quand il s'agit de savoir si une question est « de fond » ou « de procédure » (les questions « de procédure » étant votées à la majorité simple et sans veto possible) : on essaie en 1949, sans que la Charte le permette, de dresser à l'avance la liste des questions de procédure. On transfère à l'Assemblée des compétences exclusives du Conseil. C'est ainsi que les États-Unis la saisissent directement de la situation en Grèce et en Corée (1947). On dote l'Assemblée d'un système de commissions pour éclipser le Conseil de Sécurité et aussi, pour d'autres motifs, éclipser le Conseil de Tutelle. A la fin de 1947, on invente la « petite Assemblée », commission intérimaire

— Sur les chantiers de l'Afrique française —

Valeur de la Charte.

A ce réquisitoire, nous devons apporter deux correctifs. En premier lieu le titre VIII, introduit à la demande de la France, permet de conclure des ententes régionales. Progrès sur la S. D. N., qui avait tendu à se « régionaliser » (Locarno), mais dont le Pacte put quand même être invoqué par l'Allemagne, en 1955, contre de telles ententes. Nous retrouverons ce titre VIII. Disons pour l'instant qu'il a sauvé l'O. N. U. d'une totale impuissance et qu'il est le meilleur point de départ pour la rénover.

D'autre part, l'entrée des États-Unis dans l'Organisation est un bénéfice considérable, même s'il est en partie cause de l'aristocratie. Quelles que soient ses tares, l'O. N. U. va être une machine à empêcher la grande République américaine de retourner à son isolationnisme. La voilà, quoi qu'il lui en coûte, dans les affaires du Monde. Elle y est d'autant plus que l'O. N. U. siège sur son territoire. Une brèche est ouverte, une tête de pont jetée, sur son sol même. Si l'O. N. U. n'avait pas été là pour satisfaire l'éternel moralisme américain, le Pacte Atlantique aurait-il jamais vu le

pour étudier toutes les questions dans l'intervalle de deux sessions annuelles (rôle normal du Conseil). On ressuscite, au profit du Président de l'Assemblée, sans aucune base juridique, le vieil acte d'Arbitrage de 1928 (Résolution du 28 avril 1949). La violation la plus frappante a lieu le 3 novembre 1950, quand l'Assemblée prétend que, si le Conseil de Sécurité est paralysé par le veto, elle examinera les affaires en instance devant lui et formulera les recommandations adéquates, y compris l'emploi de la force armée. La guerre froide se répercute en guerre chaude contre la Charte.

Le veto n'est pas la seule occasion de violer la loi internationale. Nous reparlerons des interprétations abusives ou illégales des titres XI et XII relatifs aux territoires non autonomes et à la tutelle. Ils ont bénéficié de la plus belle gamme de violations ! Parfois l'irrespect du Pacte tourne au bouffon, ainsi quand en décembre 1955 on procède au remplacement de la Turquie dans le Conseil de

d'alliance. L'Union Occidentale associe la France et la Grande-Bretagne contre un danger venu de l'Allemagne (Pacte de Bruxelles, 17 mars 1948). Le Pacte Atlantique rassemble l'Europe occidentale autour des États-Unis, qui s'engagent à la défendre (2 avril 1949). Une époque plus récente verra naître au Moyen-Orient le Pacte de Bagdad, générateur de multiples aventures. Il est né d'une alliance conclue le 6 janvier 1954 entre la Turquie et l'Irak, effrayés de la progression russe. Dans le Sud-Est asiatique, le Pacte de Manille apporte la garantie américaine (2 septembre 1954). Le bloc soviétique n'est pas en reste : tandis que l'Occident signe le Pacte Atlantique, l'U. R. S. S. et ses satellites s'associent étroitement, signant entre eux quelques treize traités en trois mois. L'O. N. U. est bien dépassée.

Ces divers textes, malgré quelques clauses politiques, sont militaires. Mais l'organisation internationale elle-même va prendre aussi une allure régionale. Née de l'article 52 de la Charte, nous le savons, cette organisation

VEDETTES, HÉROS ET

Foster Dulles

Un boudeur idéaliste...

Andréi Vychinsky

... Un brutal réaliste.

Krishna Meno

Un faux neutre...

Sécurité... par voie de tirage au sort entre la Yougoslavie et les Philippines ? !

La vraie organisation est marginale.

Surtout, l'O. N. U. n'étant pas adaptée à ce conflit des Grands qui draine et absorbe tous les autres conflits, tout ce qui va se réaliser d'organisations internationales lui sera marginal.

Des conférences se succéderont, et notamment les conférences des Quatre. La Charte elle-même a ouvert la porte, quand elle a déclaré l'O. N. U. incompétente pour les traités de paix et leurs séquelles. Un *praesidium* à quatre ou à cinq a réalisé les traités de paix. Les Vingt et un ont été priés de les entériner. Ensuite, multiples conférences de Genève, de Moscou, de Berlin, pour parler marginaux lors de la session extraordinaire de l'O. N. U. à San Francisco : le sort du monde s'y décide beaucoup plus qu'à Lake Success.

Voici ensuite le double appareil des « Pactes de Sécurité » et des « ententes régionales ». Quel peuple se fie à l'O. N. U. pour le protéger ? Aussi avec une pieuse référence à l'article 52 de la Charte multiplie-t-on les traités

7. — Toutefois, les Américains n'ont pas le monopole des illégalités contre la Charte. Les pactes qui lient entre eux les pays du bloc soviétique ne disposent-ils pas que « les parties contractantes s'engagent à ne participer à aucune coalition dirigée contre leur partenaire » ? Ainsi s'interdisent-elles à l'avance de s'associer à des mesures de coercition que l'O. N. U. pourrait prescrire contre l'une d'elles !

régionale aura vite plus de consistance que l'O. N. U. Les États-Unis donnent l'exemple de ce régionalisme, dès le 2 septembre 1947 (on pourrait dire dès la Conférence de Mexico de 1945), en rajeunissant par le Pacte de Rio, puis ensuite par la Conférence de Bogota, la vieille entente interaméricaine de 1889. Certes l'histoire de la Ligue Arabe est surtout l'histoire de sa désunion. Malgré tout, cette entente régionale, de peu antérieure à l'O. N. U., fait preuve à sa façon d'efficacité internationale. Elle a permis à ses membres de jouer un rôle sans proportion avec leur importance. Elle a créé à leur profit un climat de bluff et de faux semblant. Conséquence, en partie, de la politique active du général Marshall, le Conseil de l'Europe prend naissance le 5 mai 1949 ; même embryonnaire, il représente pour ses membres beaucoup plus que l'Organisation des Nations Unies. Sa vocation supranationale s'adapte mieux qu'elle aux données fondamentales de notre temps. Il ne se situe plus sur le terrain démodé des relations entre États. Que d'autres structures régionales embryonnaires complètent ou remplacent l'O. N. U. défailante ! Organisation des Caraïbes, organisation des Mers du Sud (son nom politique sent son Marco Polo et son Bougainville) et plus récente, mais dynamique et périlleuse, l'Organisation afro-asiatique née à la Conférence de Bandoeng.

A l'assaut des puissances coloniales.

Ainsi l'Organisation internationale étant marginale à

l'O. N. U., celle-ci va se chercher une activité de remplacement. Les deux plus grands s'entendent, nous le savons, dans un seul domaine : l'anticolonialisme, ou plutôt (car l'anticolonialisme peut être une vertu et nous nous faisons honneur de le professer) l'assaut mené sous ce prétexte contre un certain nombre de puissances coupables de rassembler des peuples exotiques autour d'elles. Le Secrétariat général va enfin se trouver une activité ! Au surplus, tout ce qui concerne les titres XI et XII est en bonnes mains : d'abord un Asiatique ulcéré, M. Victor Hoo, puis un Américain « coloured », M. Ralph Bunche.

En ces matières, de moindres seigneurs se joignent aux États-Unis et à l'U. R. S. S. Ainsi des républiques américaines, soucieuses peut-être qu'on ne regarde pas de trop près leurs misérables minorités indiennes⁸. Ajoutez quelques nouveaux venus à la vie internationale : l'Inde, l'Égypte et autres Indonésie. Leur nationalisme satisfait n'a pas attendu pour se muer en impérialisme. Dès la négo-

pays d'Europe, plus qu'eux encore, parce qu'ils sont l'Homme Blanc type, l'Homme Blanc fort, l'Homme Blanc puissant. Quel que soit leur zèle, l'U. R. S. S. dispose d'un atout maître contre eux dans la nature même des nationalismes exotiques.

On trouvera peut-être que nous nous étendons de façon disproportionnée sur cette question de l'anticolonialisme. Pour savoir si nous devons quitter l'O. N. U., si nous devons en accepter la réforme, quelle peut-être cette réforme, c'est le point décisif. Que les Français aient été surpris par le vote du 30 septembre 1955 relatif à l'Algérie, et qu'ils aient seulement à cette occasion découvert la carence de l'O. N. U., prouve leur incroyable ignorance.

Voilà dix ans pourtant qu'on distordait et torturait les malheureux titres XI et XII pour en accentuer la portée. Cette déformation s'opérait dans deux directions. 1° D'une part une transformation (au moins dans son application) du titre XII, qui, on le sait, organise la tutelle

ONCTIONNAIRES

Leslie Pearson

... Un vrai sage.

Le comte Bernadotte

Il s'est fait tuer en Palestine ...

Aug. Baumgarten

... Il n'est pas allé à Budapest.

ciation du traité de tutelle sur le Tanganyika, l'Union Indienne ne se prétendait-elle pas puissance principalement intéressée à cet accord africain ? M. Nasser, dans son indigente *Philosophie de la Révolution*, ne manifeste-t-il pas ses prétentions sur l'Afrique Noire ? En être surpris montre qu'on a mal saisi la nature des nationalismes exotiques. Qu'on leur soit indulgent ou qu'on les condamne, on doit voir tout ce qui les distingue des vieux nationalismes classiques de l'Europe. Ils sont revanche d'humiliés, aspirations d'économiquement faibles, orgueil d'indigents, racisme inversé parfois. Ils emploient les maîtres-mots du nationalisme, parce que ceux-ci sont à leur portée (jetés par nous-mêmes à travers le monde), mais ils expriment un autre malaise. Ce nationalisme n'est-il pas virulent dans l'empire d'Iran qui ne fut jamais colonisé ? N'existe-t-il pas même sans nationalité ? En Afrique Noire, les nationalistes hésitent encore sur l'assiette de leur nationalisme : territoire, groupe de territoires, Afrique elle-même. L'indépendance ne suffit pas à apaiser l'humiliation séculaire. C'est la grande colère contre l'Homme Blanc. Les États-Unis, qui ne furent jamais colonisateurs (sauf, encore une fois, en exterminant les Indiens), en sont victimes comme les

sur certaines catégories de territoires (pour la France, Togo et Cameroun). Les accords de tutelle ont toujours confié celle-ci à une seule puissance : on a tenté d'aboutir à une tutelle collective ou de conférer à l'O. N. U. l'administration directe des territoires soumis à ce statut. En même temps, on s'est efforcé d'enlever au Conseil de tutelle son caractère paritaire (il groupe à égalité puissances « administrantes » et représentants des autres puissances) ; ou encore, comme nous y avons fait allusion, on a essayé de transférer à l'Assemblée générale ses prérogatives. 2° D'autre part, on s'est efforcé de transformer tous les territoires dits « non autonomes » (qui, aux termes du titre XI, font seulement l'objet d'une « déclaration » et de fournitures de renseignements économiques et sociaux) en territoires de tutelle soumis aux obligations beaucoup plus contraignantes du titre XII. Retracer les étapes de cette double et persistante offensive dépasserait le cadre de cet article. Disons seulement que les palinodies autour du référendum qui a octroyé l'indépendance au Togo achèvent de la montrer sous son vrai jour.

En fait, toute métropole est poursuivie, simplement parce qu'elle est une métropole. Cette politique est d'autant plus choquante que la sollicitude de l'O. N. U. est loin de s'étendre à tous les peuples non autonomes. Nous l'avons déjà dit : ces peuples doivent être séparés de leur métropole par un bras de mer. La France et la Grande-Bretagne ont eu à fournir des renseignements sur leurs Guyanes, mais

8. — Chez l'une d'elles, rapporte Lévi-Strauss dans *Tristes Tropiques*, c'était une plaisanterie raffinée pour la jeunesse dorée, voici une génération, que d'aller, dûment vacciné, quêrir dans les hôpitaux les vêtements des varioliques et les suspendre au long des pistes suivies par les Indiens.

non le Brésil pour la sienne qu'il administre de Rio. Le Libéria et la Côte-d'Ivoire comportent les mêmes tribus autochtones : la France donne des renseignements ; on n'a garde d'en demander au Libéria ! Bien mieux, même avec « bras de mer », certaines puissances sont épargnées, montrant ainsi ce que signifient les attaques contre les autres. Le Chili n'est pas interrogé sur l'île de Rapa Uni, quand France et Grande-Bretagne le sont pour leurs îles polynésiennes ; la Chine nationalisée ne fournissait pas de renseignements sur Formose, ni l'U. R. S. S. sur les Khou-riles... On pourrait continuer cette énumération d'anomalies symptomatiques. Enfin, avec une véritable obstination, le Secrétariat général, comme les instances de l'O. N. U., s'obstine à comparer les niveaux de vie des peuples non autonomes non avec ceux des pays situés sur la même latitude, mais avec leurs métropoles séculairement industrialisées. On comprend évidemment que l'Égypte préfère qu'on compare l'Algérie avec la France plutôt qu'avec elle-même.

Cette politique des Nations Unies aboutit à un double manque à gagner. D'une part, au lieu de manifester cette hargne vétilleuse et perfide, elles auraient pu constituer d'utiles auxiliaires et conseillers des puissances administratives. D'autre part, nous l'avons vu, elles ont amené celles-ci à se méfier des Nations Unies. C'est ainsi que la France et la Grande-Bretagne sont condamnées à une attitude défensive. Le 30 septembre 1955, le représentant de la France n'avait pas tort d'affirmer : « Au regard de mon pays, la décision que vous allez prendre est plus grave pour l'Organisation des Nations Unies que pour la France ; c'est l'avenir même de notre Organisation qui se trouve engagé. »

Dolt-on quitter l'O. N. U. ?

De cet examen sévère doit-on conclure à la nécessité d'abandonner l'O. N. U. ? Certes la question se pose, mais nous y répondrons par la négative.

Qu'y gagnerait-on ? Ne nous repaissons pas d'illusions : un peu plus boiteuse, l'O. N. U. continuerait sans nous. On y vitupérerait de plus belle. Le Groupe afro-asiatique se déchaînerait, aux applaudissements des Russes et des Américains, et nous ne serions plus là pour répondre. Bien plus, nous perdriions le veto, si bien que n'importe quelle sanction nous pourrait être appliquée pour peu que nous n'abandonnions pas d'emblée l'Algérie ou l'Afrique Noire.

Voilà déjà un danger à ce départ qu'on présente parfois avec légèreté. Nous en apercevons un autre : la sécurité du monde, la nôtre particulièrement tiennent à une série de pactes marginaux à l'O. N. U., dont le Pacte Atlantique. Or le Pacte Atlantique se réfère expressément à l'article 52 de la Charte des Nations Unies. Quel excellent argument juridique nous offririons à l'isolationnisme américain pour affirmer sa caducité !

Car notre départ renforcerait l'isolationnisme américain. L'O. N. U. est comme le pédoncule qui relie la politique américaine aux événements mondiaux. Le cœur du drame, ce n'est pas l'O. N. U. et ses décisions même folles, mais plutôt l'isolationnisme larvé des États-Unis qui le permet⁹.

Rappelons également que l'O. N. U., malgré ses tares et ses faiblesses, est aussi le lien par lequel l'U. R. S. S. franchit le rideau de fer. Ce n'est pas à négliger.

Réviser la Charte ou revigorer l'O. N. U. ?

Mais, si on ne doit pas abandonner l'O. N. U., convient-il de travailler à la révision de sa Charte ? Nous répondrons encore négativement. En effet, les efforts de révision porteront, quelles que soient notre volonté ou nos attitudes, vers deux points : 1° la modification des titres XI et XII, et

nous savons dans quel sens elle aurait lieu ; 2° l'abolition du veto, et nous savons également que, si nous ne disposons plus de cette arme, l'O. N. U., lieu géométrique d'impérialismes baptisés anticolonialismes, nous fera courir les pires dangers. N'engageons pas, fût-ce le petit doigt, dans cet engrenage : nous y passerions tout entiers.

Reste, puisqu'il ne faut ni abandonner l'O. N. U., ni réviser la Charte, à revigorer cette institution. Deux voies sont ouvertes.

Il faudrait d'abord lui donner efficacité en lui confiant des tâches concrètes. Les Nations Unies se sont pour l'une d'elles au moins montrées défailtantes jusqu'au scandale : l'aide aux pays sous-développés. On en parle beaucoup, de cette aide ! En connaît-on les chiffres ? Bon an, mal an, 20 à 30 millions de dollars (soit 7 à 10 milliards de francs). La moitié est versée à un compte bloqué. Sur le reste sont pris les frais de fonctionnement et de publicité. En fin de compte on peut envoyer quelques moniteurs de tissage au Pakistan ou en Colombie. Si l'Organisation des Nations Unies, au lieu de s'acharner contre les « puissances coloniales », dépensait son zèle à aider les pays sous-développés, elle reprendrait valeur.

L'autre voie pour revigorer l'O. N. U. : les ententes régionales. L'O. N. U. se meurt d'universalisme indifférencié. A prétendre être mondiale elle n'est plus. On peut dénoncer en elle une sorte de jacobinisme international : elle n'institue rien entre l'État et la société universelle. Partant, comme nous le savons, elle est condamnée à un interétatisme démodé. Au contraire le regroupement du monde en des ententes régionales est un mouvement spontané. Il répond aux données d'un temps où la vie supranationale suppose des institutions supranationales. Déjà le continent américain, officiellement avec le Pacte de Rio, d'une façon occulte plus ferme encore, s'unifie autour des États-Unis. Le bloc soviétique, soudé par le feu et par le fer, est un tout également. Le Moyen-Orient, malgré ses divisions, réalise vaille que vaille son unité dans la Ligue Arabe. Reste pour nous à bâtir ce qu'on baptise du vilain mot d'Eurafrique : l'union de l'Europe et de l'Afrique en contrepoids de ces autres forces conjuguées.

Alors, mais alors seulement, l'Organisation des Nations Unies trouvera son équilibre de base. Elle ne sera plus un agrégat disparate aux majorités non représentatives, mais elle associera et confrontera de vraies unités internationales. La voie vers la résurrection d'une Organisation des Nations Unies que nous ne pouvons ni abandonner, ni réformer passe par l'Union Européenne.

9. — Nous avons d'ailleurs procuré un bon aliment à cet isolationnisme américain. De tout temps il s'est nourri des dissensions européennes. Il est né de l'horreur qu'elles inspirent au *man in the street* américain. Marshall, pour justifier sa politique active, pour que son pays accepte vraiment le Pacte de l'Atlantique Nord, avait poussé à la construction de l'Europe. Un certain 30 août, la France a rejeté cette Europe. M. Dulles, successeur de M. Marshall, nous avait prévenu en un langage qui indigna nos vertueux neutralistes : si l'Europe n'était pas construite, les États-Unis apporteraient leur appui à d'autres pays. Certes M. Dulles est naïf de croire à la solidarité du groupe afro-asiatique promu par sa volonté ersatz politique de l'Europe. Mais le fait est là. N'oublions pas qu'en bon homme politique américain M. Dulles est très sensible à l'opinion de ses électeurs, exprimée en milliers de lettres. Or cette opinion est travaillée par un « lobby » de grand style, par les compagnies pétrolières, par les étudiants asiatiques, par les associations de vieilles dames (dont la fameuse *Association des Amis du Moyen-Orient* de Miss Dorothy Thomson). Un neutralisme paré au goût oriental voile pudiquement un retour instinctif à l'isolationnisme. Si une parenthèse nous est permise, disons que, plutôt qu'envisager des gestes spectaculaires et des départs impetueux, on ferait mieux de lutter aux États-Unis mêmes contre ces propagandes adverses. Sait-on que nous dépensons seulement trente millions par an pour notre propagande aux États-Unis quand l'Angleterre à elle seule y dépense plus d'un milliard ? (Sur cette question, nous renvoyons le lecteur à un remarquable article de M. R. AESCHELMANN dans le numéro d'octobre de la *Revue militaire d'Information*. Ce numéro, consacré à l'Islam, mérite d'ailleurs de bout en bout d'être lu.) Précisons que l'intervention active des États-Unis dans les affaires du Moyen-Orient n'est pas contraire à l'isolationnisme. Celui-ci ne vise que les puissances européennes et leur action dans le monde. C'est ainsi qu'à son apogée il ne s'est jamais appliqué à l'Extrême-Orient.

2. — Perspectives eurafricaines

Le destin conjoint des peuples d'Europe se joue en Afrique et dépend de notre capacité de créer, entre les peuples des deux continents, une coopération active pour la promotion économique de l'ensemble eurafricain.

PAR sa double vocation européenne et africaine, la France était prédisposée à prendre conscience, avant les autres pays, de la solidarité profonde qui unit l'Europe et l'Afrique et qui découle des données fondamentales inscrites dans la géographie, l'histoire et l'économie des deux continents.

Ainsi a-t-elle été conduite à émettre l'idée grandiose d'associer, dans une même communauté politique et économique, les peuples d'Europe et les peuples d'Afrique.

Le président Robert Schuman, dont les récentes déclarations à ce propos ont eu un vaste retentissement, a bien voulu s'entretenir de ces questions pour nos lecteurs, avec notre ami K. Vignes, conseiller de l'Union Française.

K. VIGNES. — Le débat parlementaire sur le projet de Marché commun européen a révélé au grand public la portée des propositions françaises et belges d'extension de ce marché à leurs territoires d'outre-mer et de participation des pays européens sans responsabilités extra-contininentales aux dépenses d'équipement de ces territoires. Il est incontestable que les grandioses perspectives ainsi dévoilées ont séduit l'opinion.

Mais, également, des objections se sont élevées, en particulier dans les milieux de tendance « nationaliste », conservateurs ou mendésistes jacobins. Ceux-ci ont reproché au gouvernement de n'avoir émis cette proposition que pour esquisser le choix qui s'imposerait, selon eux, entre deux objectifs qu'ils jugent inconciliables : l'entrée de la France dans une communauté européenne ou l'affirmation de son rôle en Afrique.

En réalité, il est clair qu'une France isolée n'aurait ni l'autorité, ni les moyens nécessaires pour jouer en Afrique le grand rôle auquel elle est destinée.

Inversement, si nous renoncions à notre avenir africain, nous n'aurions plus en Europe qu'une place diminuée.

N'est-il pas d'ailleurs contraire à toute réalité de vouloir isoler l'Afrique du contexte mondial ?

ROBERT SCHUMAN. — Il est trop évident,

en effet, que le monde soviétique, dans l'assaut qu'il livre à l'Occident pour la suprématie mondiale, vise aujourd'hui en tout premier lieu l'Afrique, devenue enjeu, à la fois comme plate-forme stratégique et comme chantier, pour la mise en valeur des richesses qu'on y découvre.

A ce défi, nous devons répliquer par l'institution d'une véritable communauté des peuples d'Europe occidentale et d'Afrique, dont la notion est à la base de l'idée d'Eurafrique.

Les élites africaines sont d'ailleurs à même de comprendre que les besoins du monde moderne, et singulièrement de l'Europe, requièrent la mise en valeur de l'Afrique et, notamment, de la France d'Outre-Mer, à un rythme toujours accru. Toutefois, à la différence de ce qui s'est passé sous le régime colonialiste, il ne s'agit plus d'une exploitation unilatérale au profit d'un pays colonisateur, mais d'une mise en commun des ressources et des efforts, un équitable équilibre étant établi entre les contributions de tous les associés.

Ainsi, par exemple, la participation africaine justifiera, pour une période transitoire, une aide technique et financière qui améliore le niveau de vie non seulement global, mais encore individuel de l'Africain. Loin d'être à nos yeux contradictoires, ces deux impératifs nous apparaissent, au contraire, complémentaires.

L'Eurafrique doit être coopération : elle réclame l'adhésion active des peuples africains. Ce qui importe, ce que nous demandons à ces peuples, ce n'est pas une présence plus ou moins réticente à nos côtés, mais une participation convaincue et constructive. Ils seront associés à la fois aux avantages et aux responsabilités de l'entreprise commune.

K. VIGNES. — Je pense que cette définition est en effet capitale, les élites du continent africain craignent parfois d'être victimes d'une résurgence du colonialisme élargi aux dimensions de l'Europe. L'Eurafrika, telle que l'avait conçue l'Allemagne, faisait peser une menace de cet ordre sur l'Afrique dont le développement était

subordonné aux besoins de la puissance directrice.

Les Britanniques, pour leur part, ont, eux, tendance à concevoir un système de relations entre Européens et Africains fondé sur des préoccupations strictement mercantiles : cette formule fait bon marché de la solidarité entre les peuples africains et européens. Si elle recevait application, elle laisserait les peuples d'Afrique exposés à la concurrence de pays mieux armés qu'eux-mêmes dans la compétition économique. Quant aux Nations Unies, ont-elles véritablement traité le problème des pays sous-développés ?

R. SCHUMAN. — Les Nations Unies, certes, n'ont pas ignoré le difficile problème des pays sous-développés, mais l'aide financière qu'elles leur consacrent est infime, puisque le montant des crédits prévus pour l'année 1956 n'a guère dépassé 10 milliards de francs ; cette aide revêt la forme d'une assistance technique et financière qui ne nous semble, d'ailleurs, pas adaptée à la psychologie des peuples intéressés. Les Africains n'entendent pas plus être assistés que placés sous une tutelle économique. Ils n'ont pas manqué de noter que les Américains préfèrent procéder par accords bilatéraux assortis de contreparties politiques : les U. S. A. n'ont pas récemment refusé de s'associer à la résolution adoptée, sur proposition française, par l'Union interparlementaire de Bangkok, résolution tendant à la création d'un fonds d'aide international aux nations sous-développées ?

L'esprit qui anime la Commission Économique de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe nous semble beaucoup plus averti des vraies conditions d'une coopération européenne en Afrique. On sait qu'au mois de septembre 1952 l'Assemblée avait élaboré un plan connu sous le nom de « plan de Strasbourg ». Critiquables, à l'origine, en ce qu'elles tendaient, plus ou moins consciemment, vers la création d'une autorité politique européenne spécialisée pour l'outre-mer, les vues de Strasbourg sont incontestablement d'une grande ampleur. L'Assemblée consultative a envi-

sagé, en effet, la création d'une banque européenne chargée de réunir les capitaux publics et privés, et elle s'est préoccupée d'intensifier les échanges entre l'Europe et l'outre-mer, afin d'échapper à la dépendance envers le dollar; elle a compris l'opportunité d'instituer un système assurant la protection temporaire des jeunes économies outre-mer et reconnu la nécessité d'élever le niveau de vie des peuples d'Afrique. Enfin, le plan de Strasbourg a eu le mérite de prévoir la participation des États européens sans responsabilités outre-mer aux investissements rentables et non immédiatement rentables.

K. VIGNES. — Les travaux de Strasbourg ont eu, tout récemment, leurs prolongements dans une réunion d'experts européens et africains, qui ont officieusement étudié, au mois de novembre dernier, la mise en œuvre de plans quinquennaux destinés à compléter, dans l'intérêt commun, les plans d'équipement élaborés par les métropoles à l'intention de leurs prolongements africains. Une nouvelle réunion doit se tenir au mois d'avril 1957, sur une base élargie, au sein d'un groupe où seront représentés de nouveaux pays européens et la plupart des pays africains intéressés.

La solidarité croissante qui s'affirme ainsi entre l'Europe et l'Afrique ne date d'ailleurs pas d'hier. Dès l'antiquité, la Méditerranée a relié, plus qu'elle n'a séparé, les deux continents aux vocations complémentaires. Rome, pour achever de les réunir, n'a eu de cesse qu'elle n'ait éliminé Carthage.

L'emprise de l'Islam sur le Maghreb est venue ensuite, pour de longs siècles, démontrer combien précaire était la sécurité des pays européens si la rive méridionale de la Méditerranée leur était hostile. Quant au continent noir, dès que l'intensification des échanges maritimes a permis de rompre l'isolement dans lequel les espaces désertiques du Sahara l'avaient maintenu, c'est avec l'Europe qu'il s'est trouvé en relation, alors qu'il restait pratiquement fermé à l'Est.

Évidemment, des liens d'une telle permanence découlent de la géographie et de la nature des choses. C'est Émile Guernier, je crois, qui a prétendu que les courants d'échanges privilégiés s'établissaient le long des méridiens entre régions de climats différents, et donc de ressources variées, et qui en a tiré argument en faveur d'une intensification de la coopération économique eurafricaine.

ROBERT SCHUMAN. — Dans la répartition internationale des responsabilités qui incombent à cet égard aux pays industriels, l'Europe est tout naturellement désignée pour prendre en charge le développement des économies africaines. La France, pour sa part, a déjà accompli un effort considérable : 800 milliards de francs dépensés en dix ans pour ses seuls territoires d'outre-mer (à l'exclusion de l'Afrique du Nord), soit plus de deux fois le montant total des prêts consentis par le seul grand organisme international spécia-

lisé dans ces opérations, la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (B. I. R. D.), au cours du même laps de temps.

K. VIGNES. — Si nous dressons un bref inventaire des principales ressources qu'exploite ou que renferme l'Afrique française, nous observons qu'elles sont riches de promesses. Pour la production de l'énergie hydro-électrique, il est à noter que le continent africain est en situation particulièrement favorable, ses prix de revient s'avérant en moyenne inférieurs à ceux de l'Europe, et même à ceux de l'Amérique.

Profitable à tout l'ensemble eurafricain, l'exploitation de ressources énergétiques telles que le pétrole suppose la mise en œuvre de gros moyens techniques et financiers dont disposent seuls les pays à haut degré d'industrialisation. Les récentes découvertes d'Edjélé, près de la frontière libyenne, dont on peut attendre une production initiale annuelle de 5 000 t, de Tiguentourine, 70 km plus à l'ouest, et surtout d'Hassi Messaoud, au sud-est d'Ouargla, gisement d'importance considérable, nous fournissent une suffisante indication des moyens actuellement requis.

Une ère s'ouvre donc où, sans céder à la contagion « romantique », on peut admettre que l'Afrique de nos atlas classiques change de visage : après douze années d'application du plan de mise en valeur, elle ne mérite plus sa réputation de continent irrémédiablement dépeuplé parce qu'affligé d'espaces désertiques, et ses virtualités économiques sont mieux entrevues.

Si important qu'ait été l'effort d'investissement accompli par la métropole, il doit être intensifié, tant en Afrique noire qu'en Algérie où, par exemple, les experts estiment que le montant des investissements publics devra s'élever annuellement de 100 à 200 milliards, au moins, entre 1955 et 1961. C'est à cette condition que les peuples du Maghreb peuvent, à la lumière d'amples perspectives eurafricaines, surmonter et dépasser la crise de nationalisme qu'ils traversent aujourd'hui.

R. SCHUMAN. — Nous sommes ainsi amenés à conclure que les ressources du budget métropolitain et des budgets locaux ne suffiront pas à assurer le développement des pays dont nous avons la charge et qu'il sera indispensable de faire appel au concours de capitaux privés et de fonds publics européens.

Toute la question est donc de savoir si les peuples d'Europe sont à même de comprendre que leur destin conjoint se joue sur le continent africain, devenu l'objectif le plus immédiat des visées expansionnistes du communisme, et s'ils peuvent concevoir le dessein grandiose de répondre à ce défi en organisant ensemble une solidarité effective entre les deux continents et en consacrant à cette grande tâche les quelques centièmes de leur revenu national qui y suffiront effectivement.

K. VIGNES. — C'est bien à ce niveau

que doit être située la discussion avec nos partenaires sur le marché commun étendu à l'outre-mer.

Il est bien certain, par contre, que, si nous visions seulement à monnayer, en échange de quelques contreparties matérielles, l'ouverture progressive du marché d'outre-mer aux produits manufacturés de nos associés, sans autre objectif, de part et d'autre, qu'un tel troc, nous nous engageons dans un marchandage aussi médiocre que hasardeux.

En somme, si l'on se reporte aux thèses de M. Boris dans un article récent de *L'Express*, on peut lui donner raison et tort à la fois. Raison, quand il critique précisément cette conception étriquée. Mais tort, lorsqu'il ne voit pas que l'idée d'Eurafricane repose sur un principe tout différent : le devoir, pour les pays européens, par intérêt bien compris, d'unir leurs efforts en vue du développement de l'économie africaine, dans les perspectives politiques et économiques à long terme de l'ensemble eurafricain. Il prétend que les capitaux étrangers trouveront d'eux-mêmes le chemin des investissements rentables alors qu'au cours des dix dernières années l'étranger n'a investi que 14 milliards de francs en Afrique — chiffre dérisoire, — dont 10 milliards pour la zone dollar.

En vérité, les vues de M. Boris apparaissent étrangement conservatrices et timorées dans l'ordre économique. Lucide lorsqu'il souligne « l'évolution inéluctable et irréversible des rapports entre pays colonisateurs et colonisés », il semble, par contre, méconnaître totalement la nécessité de renouveler aussi les relations économiques entre les pays industriels et les pays d'outre-mer dans la perspective de la promotion des économies sous-développées.

Au fond, M. Boris en est resté à l'ancienne conception mercantile : il analyse la structure actuelle des échanges entre la métropole et les territoires africains de la République française, mais c'est d'un point de vue purement comptable et statique. Lorsqu'il recherche quel doit être le ciment essentiel de l'édifice République française-Outre-Mer, il le voit très classiquement dans l'unité monétaire, mais ne dit mot du plan d'équipement et de développement qui est bien pourtant la réalité la plus dynamique et la plus vivante de l'ensemble.

Aussi, n'est-il pas surprenant qu'il passe sous silence la question pourtant fondamentale de savoir comment seront financés les développements indispensables de ce programme d'équipement africain, au cours des prochaines années, si nos associés européens refusaient leur concours. Or l'immobilisme, là comme ailleurs, ne saurait être une solution.

Vous avez eu l'occasion, récemment, de formuler vous-même des propositions très concrètes en vue de réunir les conditions d'une coopération européenne en Afrique.

R. SCHUMAN. — J'ai, en effet, suggéré que les investissements de nos partenaires européens pourraient recevoir la garantie

Deux générations, deux expériences, une même pensée.

de l'État français; en contrepartie des avantages qu'ils retireraient de l'Afrique : ils paieraient des taxes ou des « royalties » sur les principaux produits énergétiques.

Il conviendrait de créer, sous le contrôle d'un échelon coordonnateur commun, trois organismes eurafricains correspondant à des secteurs d'activité assez nettement différenciés :

● Une banque du type de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, mais plus entreprenante et plus prompte à réaliser que ce très lourd appareil bancaire, prendrait en charge les affaires immédiatement rentables. Son capital serait constitué par les États européens; elle accorderait les prêts nécessaires aux territoires africains.

● Un secteur « d'assainissement » comportant des dépenses d'intérêt social et celles affectées aux équipements de base — productifs seulement à long terme — (dont les plans seraient soumis à l'appréciation de l'échelon coordonnateur) serait confié à un fonds européen qui serait

alimenté à la fois par des crédits publics et par des redevances perçues sur les sources d'énergie.

● Quant au développement des industries et des économies régionales, il serait pris en charge par un troisième organisme dont les ressources proviendraient pour une part de fonds publics et pour le reste de capitaux privés répondant aux demandes d'investissements.

K. VIGNES. — Il y aurait lieu, dans cette hypothèse, de dissiper les appréhensions des populations africaines qui, sans être hostiles à l'évolution de leur milieu social, veulent en contrôler le cours, car elles craignent le bouleversement de leurs structures traditionnelles par l'intrusion de notions et de techniques nouvelles.

Les Africains n'entendent pas davantage que leurs ressources naturelles soient « apportées en dot » à l'Europe, par une métropole qui n'aurait d'ailleurs aucune qualité pour le faire. Pour écarter leur appréhension d'un néo-colonialisme européen capable de faire revivre le pacte

colonial sous une forme plus subtile d'exploitation, la République française doit donc rester maîtresse d'élaborer ses plans de mise en valeur avec le concours de représentants africains. Mais, avant de leur donner un caractère définitif, elle prendrait l'avis de ses partenaires européens. Pour défendre l'équilibre fragile des territoires d'outre-mer dont l'économie apparaît vulnérable à la concurrence d'États puissamment outillés, il faudrait envisager, au bénéfice des industries africaines notamment, une période transitoire de protection.

R. SCHUMAN. — A condition que soit respecté l'esprit général des plans français, on est fondé à supposer que la coopération entre Africains et Européens, loin de provoquer l'éclatement de la communauté France-Afrique, favorisera bien au contraire son resserrement en élargissant ses horizons. Les Africains doivent, en effet, se persuader que l'entreprise eurafricaine n'est pas animée d'un esprit mercantile, mais qu'elle leur apporte de nouvelles raisons d'espérer une meilleure mise en valeur de leurs ressources et le libre épanouissement de leurs personnalités.

Trahison ou de

L'intellectuel ne trahit pas en s'engageant dans le monde, il démissionne de sa fonction sociale en se laissant fausser l'esprit

Le drame hongrois a conduit une foule d'intellectuels paracommunistes à s'élever, avec plus ou moins de véhémence, contre l'action de l'Union Soviétique. Ce sursaut d'une conscience morale quelque peu engourdie est un événement heureux. Mais les commentaires des intéressés gâtent notre satisfaction, car ils prouvent que rien n'est changé dans leur façon de penser.

Sartre disserte longuement sur les erreurs de la politique communiste actuelle. Mais de quel droit cet homme qui a écrit quelques pièces de théâtre amusantes et quatre ouvrages philosophiques non sans valeur prétend-il diriger politiquement l'opinion française ? Ses absurdes virevoltes des dernières années devraient lui ôter tout crédit dans ce domaine.

Claude Roy s'explique de façon non moins entortillée sur les crimes de Staline. Les connaissait-il, les ignorait-il avant le rapport Khrouchtchev ? On n'arrive pas à le savoir. Il faut beaucoup de toupet pour prétendre jouer un rôle d'intellectuel après cet ouvrage époustouffant sur la Chine, mélange de flagornerie mystique et d'admiration béate.

Comment expliquer pareilles aberrations chez des hommes dont précisément le métier est de penser ?

Il y a une dizaine d'années, on discutait volontiers, dans les cercles littéraires, de l'engagement des intellectuels. Julien Benda avait soutenu, dans un ouvrage qui fit quelque bruit, que tout engagement d'intellectuels dans la vie politique était une « trahison » : l'intellectuel, étant un « clerc », devait, comme Racine, Gautier et Rimbaud, demeurer au-dessus ou à côté de la mêlée.

Débat bien dépassé aujourd'hui ! Poètes, romanciers, philosophes ont des opinions politiques, adhèrent à un parti, prennent position. Si l'on parle encore parfois de « trahison », c'est par simple snobisme littéraire, nul n'a la nostalgie de la « tour d'ivoire ».

Et c'est fort bien ainsi ! L'intelligence ne doit pas être séparée de la vie. La formation qu'ont reçue les intellectuels les désigne pour s'intéresser à la vie politique plus que la moyenne de leurs concitoyens. Ils n'y font pas plus de bêtises que les généraux, les hommes d'affaires et les diplomates. On ne voit donc pas pourquoi ils devraient s'en abstenir.

Seulement, s'il est légitime que les intellectuels s'engagent dans le monde, il leur appartient, ce faisant, de rester dans leur rôle d'intellectuels. Entrer dans l'arène ne les délie pas des obligations de leur état. S'ils les méconnaissent, comme il arrive à beaucoup aujourd'hui, alors, ils se rendent coupables d'une véritable démission.

On se plaint, à juste titre, de l'impuissance de la gauche en France. Peut-être le grand courant socialiste serait-il aujourd'hui plus efficace si certains des intellectuels qui s'y rattachent avaient toujours rempli honnêtement leur fonction sociale, s'ils n'avaient pas, trop souvent, démissionné.

● Mission des intellectuels en politique.

Si l'on veut bien oublier toute une scolastique décadente, on s'accordera pour reconnaître que la mission des intellectuels en politique est triple :

- a) *Faire entendre la voix de la conscience morale universelle.*
- Il appartient à l'intellectuel de protester contre les crimes

Claude Roy

Virevoltes...

commis par les collectivités, au mépris des droits élémentaires de l'homme : les camps de concentration, les exécutions sans jugement, le racisme, etc.

De tels actes doivent être unanimement condamnés. Leur condamnation est totalement indépendante du jugement à porter sur la politique générale du gouvernement qui s'en rend coupable. On peut avoir des opinions opposées sur la politique soviétique en Europe orientale, mais on ne peut que réprocher les massacres de Budapest ; on peut apprécier différemment la politique de Washington, mais on ne peut que dénoncer le racisme des États du Sud. De telles distinctions sont parfois délicates, mais il ne faut pas y renoncer.

mission des clercs ?

PAR YVON BRÈS

— Y a-t-il des armes et des soldats russes en Syrie ?

La réponse à ces questions simples ne doit pas être noyée dans la discussion sur les responsabilités et les significations.

Pour établir ces faits, il faut critiquer des documents (communiqués, discours d'hommes d'État, etc.). Or, à l'université, l'historien apprend ce métier-là, et le médecin apprend à établir un diagnostic à partir des symptômes. L'intellectuel est donc mieux armé que quiconque pour déterminer ce qui est vraisemblable et ce qui ne l'est pas, dans les affirmations contradictoires des propagandes. Aucun intellectuel ne pouvait, en 1952, croire que les Chinois combattant en Corée étaient tous volontaires ; aucun ne peut, aujourd'hui, croire au « dernier quart d'heure » en Algérie.

Il n'y a pas certitude, mais invraisemblance. A en faire fi, on douterait que Louis XIV ait jamais existé.

c) *Se salir les mains sans se brouiller le cerveau.*

Pour jouer un rôle politique véritable, l'intellectuel doit, par surcroît, souvent, peut-être pas toujours, appuyer l'action d'un parti politique ou d'un gouvernement. Mais un parti politique, un gouvernement sont fatalement conduits dans l'action concrète à accepter des compromis, à choisir des solutions critiquables dans l'absolu et des moyens imparfaits. Ainsi, par solidarité, l'intellectuel sera parfois conduit à se « salir les mains ». Puisque c'est une nécessité, il est absurde de s'en offenser. Car, si le simple fait de se salir les mains engendre une mauvaise conscience, il n'y a que deux issues : l'une est de se réfugier dans une morale idéaliste, pour qui c'est un devoir de réclamer la justice, mais afin seulement de satisfaire en soi les exigences de l'esprit, étant bien entendu (ce qui donne par ailleurs une bien grande tranquillité) que la justice est, de fait, impraticable et répugne à la vie et qu'il faut donc remonter dans sa tour d'ivoire, comme le conseillait Julien Benda (mais, par contre-coup, cet idéalisme dans l'ordre de la pensée justifie le cynisme le plus machiavélique dans l'ordre de l'action) ; l'autre issue étant d'inventer un système *a priori*, qui justifie tout d'avance, et de fuir dans l'ivresse du parti infaillible, dont l'autorité est sacrée et la vérité toute faite (mais c'est alors démissionner de son rôle d'intellectuel pour accepter une religion politique).

Or l'intellectuel doit être, plus que quiconque, prémuni contre ces deux tentations : ingénieur, biologiste, psychologue, n'a-t-il pas appris que toujours une marge sépare le fonctionnement théorique et le fonctionnement réel d'une machine, d'un organisme, d'une âme ? Et ne connaît-il pas ainsi tout ce qu'il y a de contingence et d'approximation dans l'ordre de la vie, dans l'ordre de l'action ?

Si l'intellectuel accepte le risque de se salir les mains, ce doit donc être pour humaniser la politique, et cela d'un double point de vue. D'une part, il manifestera, par sa présence aux côtés des hommes politiques, sa conviction que la synthèse de l'idéal et de l'action peut être voulue, sans mensonge et sans trahison, quoique les résultats d'une telle tentative soient nécessairement approximatifs et toujours remis en cause. D'autre part, il rappellera sans cesse aux hommes politiques l'imperfection de leurs solutions, pour entretenir chez eux l'inquiétude d'en inventer d'autres

Jean-Paul Sartre

et ronds de fumée...

b) *Analyser les faits.*

Dans tout problème politique, il y a des questions de faits. Quoique l'histoire, la psychologie et même la microphysique montrent que la signification, voire la structure d'un fait dépendent en partie de l'observateur, quoique l'objectivité absolue soit un mythe, il y a une foule de questions qui exigent des réponses banales, non équivoques, par oui ou par non, ou par des chiffres :

— Les tanks nord-coréens ont-ils franchi la frontière le 25 juin 1950 ?

— Y a-t-il du pétrole au Sahara et quelle quantité ?

mieux adaptées aux fins poursuivies et conformer toujours davantage les techniques politiques aux exigences d'un esprit qui refuse de se laisser fausser.

● La démission des intellectuels.

Tout cela est tellement banal qu'on aurait quelque scrupule à le rappeler si une partie des intellectuels français ne tendait, depuis la fin de la guerre, à abandonner ces principes de bon sens, à oublier leur vertu d'état et à démissionner de leur fonction sociale, pour s'asservir à un dogmatisme obscur.

a) *L'intellectuel qui a démissionné* semble, en effet, prendre exactement le contre-pied des trois règles de justice, de vérité, de liberté d'esprit ci-dessus énumérées :

L'intellectuel « démissionnaire » en a assez de faire entendre, telle une voix qui crie dans le désert, les protestations de la conscience morale. Il se crée un idéal métaphysique ou social assez fort pour que les plates revendications du sens moral commun paraissent négligeables : « Puisqu'on travaille pour des lendemains qui chantent, qu'importe la déportation de 10 000 Hongrois ? »

Il fait fi de la vérité historique : il appelle érudition bourgeoise ou préoccupation idéaliste la question de savoir s'il y avait des camps de concentration en Sibérie. D'autres « réalités » ont tellement plus d'importance : le sens de l'histoire, la vérité prolétarienne, la signification « profonde des événements ».

Enfin il justifie toutes les actions du parti auquel il a adhéré, toutes les mesures prises par le gouvernement qu'il approuve : manœuvres parlementaires, baisse sur les denrées agricoles, augmentation du prix des chemins de fer, initiatives diplomatiques, que sais-je ? Une infaillibilité absolue consacre tout.

Voilà une caricature, dira-t-on. Peut-être. Pourtant combien d'actions politiques menées par certains intellectuels ne s'expliquent-elles, en définitive, que par la fascination inconsciente qu'exerce sur eux cette attitude caricaturale !

b) *L'intellectuel en train de démissionner.*

Parfois, l'intellectuel s'est déjà engagé sur le chemin de la démission. Mais il ne l'a pas encore parcouru jusqu'au bout.

Au point de départ, on trouve souvent beaucoup de générosité. On s'intéresse aux « questions sociales », on veut le progrès, la liberté, la justice. Tous les grands idéaux de 48 font bon ménage.

Puis on devient *impatience* : la démocratie paraît peu efficace pour promouvoir le progrès social. On commence à faire bon marché des libertés politiques. L'idéal pur paraît inefficace : on cherche à l'incarner. Et alors commence le petit jeu des « identifications » que Silone dénonce si bien chez Sartre. Même aujourd'hui, Sartre n'y renonce pas, malgré la question que lui a posé récemment Merleau-Ponty, ainsi que le montrent, dans le dernier numéro des *Temps Modernes*, ses explications embarrassées sur la conception qu'il se fait du Front Populaire : le progrès, c'est la classe ouvrière, la classe ouvrière, c'est le parti communiste ; le parti communiste, c'est la Russie ; la Russie, c'est l'Histoire.

Au lieu de juger les événements avec sa conscience et son intelligence, on « prend position » à tout propos : contre Mac Arthur, contre la bombe atomique, pour un pacte à cinq, contre le « fascisme », pour la paix au Viet-Nam, pour la paix en Algérie. On a le vent en poupe, toutes les contradictions paraissent levées, et l'on ne s'aperçoit pas que l'on a quitté le réel pour entrer dans le mythe et le fétichisme.

c) *La tentation permanente de démission : le cléricanisme.*

On comprendrait difficilement la fréquence de ces démissions d'intellectuels si on ne se rendait pas compte que la mission de l'intellectuel comporte une possibilité permanente de perversion.

Cette perversion est à l'exercice normal de l'intelligence ce que le cléricanisme est à la religion.

Il y a deux cléricanismes, le cléricanisme des institutions et le cléricanisme de la pensée. Le premier a été dénoncé depuis long-

temps : ce sont les croisades, l'Inquisition, les théocraties médiévales, l'intolérance, le *Syllabus*. Le second guette tout homme qui reconnaît quelque valeur à l'attitude religieuse : on croit dépasser la raison dans le mysticisme, et on cherche à se passer de la raison par la fuite dans l'irrationnel ; on a besoin d'un idéal, et on se plie à une règle qui interdit la discussion ; on fait appel à la Révélation, mais on accueille à sa place n'importe quel oracle qui se donne pour infaillible et dispense de réfléchir librement.

Il y a bien quelque chose de religieux dans la mission normale de l'intellectuel ; dans l'exercice de sa vertu d'état, la probité d'esprit, il doit être un « saint ». Mais, justement pour cette raison, il est toujours tenté de devenir un clerc et de faire du cléricanisme.

L'affirmation banale qui fait du communisme une religion est irritante parce qu'ambiguë. Dans la bouche des croyants, elle traduit souvent une certaine estime pour les communistes (« Ils croient à quelque chose, comme nous : dans le monde actuel, il faut être chrétien ou communiste ») ; elle comporte parfois une nuance de crainte sacrée (« Le communisme, c'est l'Antéchrist ») ; chez les incroyants, elle équivaut à la condamnation de « tous ces gens qui vivent d'irrationnel, communistes et chrétiens, alors que nous, nous suivons la raison ».

En réalité, le communisme n'est presque jamais une religion, c'est presque toujours un cléricanisme. Et les identifications si fréquentes du communisme et de la religion prouvent à la fois que beaucoup de nos contemporains incroyants qui s'imaginent rejeter la religion ne rejettent que le cléricanisme, tandis que certains croyants ne s'attachent, sous le nom de religion, qu'à la seconde forme du cléricanisme, celle que nous avons appelée le cléricanisme de la pensée.

● La démission des intellectuels et le communisme.

Il est puéril de tergiverser, de se livrer à « la pratique naïve du petit jeu de la balance », suivant le mot d'Ignazio Silone, de dire que la démission des intellectuels se fait tantôt au profit des Américains, tantôt au profit des Russes : ce n'est pas vrai. *La démission des intellectuels a surtout servi Moscou et les partis communistes.*

Mais la gravité de la démission n'est pas proportionnelle à l'adhésion que l'on donne aux thèses marxistes.

Il y a, dans les partis socialistes occidentaux par exemple, des hommes qui se disent marxistes, qui veulent détruire le capitalisme, établir une économie collectiviste et instaurer une véritable « démocratie populaire », sans jamais avoir failli le moins du monde à leur mission d'intellectuels. Ils n'ont jamais sacrifié leur conscience morale à une métaphysique obscure, déformé la vérité historique ni identifié l'idéal à un parti ou à un gouvernement.

D'autres, par contre, sans professer explicitement aucune des doctrines communistes, d'autres, qui ne se déclarent ni athées, ni matérialistes, ni collectivistes, ni même socialistes, ont déjà cédé, dans l'action concrète, à la séduction communiste ; et une nostalgie cléricale inavouée a consommé leur démission.

Bien souvent l'épithète d'« intellectuel » est, en politique, utilisée comme une injure. Poujade a probablement recueilli quelques milliers de voix supplémentaires en excluant soigneusement l'intelligence de ses réunions, et Stevenson en a perdu autant en faisant trop confiance aux « têtes d'œufs ». Mais il apparaît aujourd'hui que la véritable faiblesse des intellectuels vient surtout de ce qu'ils ont peur de jouer leur rôle. N'est-ce pas pour avoir fait taire leur conscience morale spontanée, leur esprit critique, leur esprit de jugement à l'égard des partis, que certains intellectuels français parmi les plus notables se sont trouvés en retard sur les ouvriers de Poznan et sur le peuple de Budapest ?

Trois témoignages de vitalité française : une commune ressuscitée ; la décentralisation industrielle entre dans les faits ; une entreprise de province fait participer son personnel à la production.

● Tignes, paradis perdu et retrouvé.

En 1952, alors que le village de Tignes agonisait au pied du barrage qui allait l'engloutir, un homme jeune, Michel Barrault, concevait l'ambitieux programme de ressusciter la petite collectivité condamnée par un destin inexorable et d'en faire l'une des plus belles stations de sports d'hiver françaises.

Il n'était pas né savoyard, mais, durant de longues années d'intimité avec la montagne, il s'était identifié à ces sites et il ne pouvait se résigner à les voir mourir.

En outre, les circonstances avaient fait de ce mystique, auteur dans sa jeunesse de plusieurs romans, un entrepreneur conscient des ressources presque illimitées des techniques modernes. Devenu maire de Tignes, il concevait avec une audace à peine croyable, pour qui a connu les difficultés du projet à ses débuts, les plans d'un gigantesque aménagement dont l'ossature est aujourd'hui réalisée.

La saison de sports d'hiver 1956-1957 voit se produire ce véritable miracle de la foi et de la volonté d'un homme. Tignes-la-ressuscitée accueille les premiers skieurs dans sa station supérieure, hardiment établie à 2.100 mètres, au-dessus de la limite des arbres.

Grâce aux facilités de communications assurées par un système complet de remontées mécaniques et une excellente route, le nouvel ensemble de Tignes comprend trois paliers étagés : les Brévières, au pied du barrage, à l'aval, le seul hameau de l'ancien village qui n'ait pas été noyé ; les Boisses, le nouveau chef-lieu, reconstruit au niveau du lac artificiel ; enfin la station supérieure adossée aux versants du cirque admirable où se trouve enchâssé le lac de Tignes.

Une conception révolutionnaire a présidé à l'aménagement de cette dernière : « Par son urbanisme audacieux, déclare Michel Barrault, le nouveau Tignes vise à replacer, sans interpositions de formes artificielles, l'Homme face à la Nature, à le soumettre à l'influence directe des éléments biochimiques et biophysiques, facteurs caractéristiques du bien-être en altitude : grande luminosité, intense oxygénation, absence de vibrations traumatisantes sonores, mécaniques, visuelles. »

Pas de constructions hétérogènes dispersées : des masses linéaires puissantes et sobres, à l'échelle du paysage dans lequel elles s'inscrivent, sans en rompre l'harmonie. L'immeuble principal, « l'unité touristique », constituera un gigantesque gradin continu, dont la réalisation se fera par tranches juxtaposées. Le premier élément, un hôtel trois étoiles, est construit et ouvrira le 15 février, complétant heureusement les possibilités d'accueil déjà existantes sous la forme de deux chalets, au pied des premières remontées mécaniques mises en route pour la saison et reliées à Val-d'Isère.

L'emblème de Tignes, choisi par Michel Barrault, est d'un beau symbolisme. Micristal de neige, mi-soleil flamboyant, il évoquait hier à la fois la mort de Tignes et sa résurrection espérée. Désormais, à l'heure des promesses en voie d'accomplissement, il représentera, pour des foules heureuses de skieurs et d'alpinistes, les

La nouvelle église, évocation fidèle, dans un style moderne, de l'ancienne engloutie dans les flots.

joies de la neige et du soleil que leur dispensera Tignes, « semper vivens ».

● Progrès de la décentralisation industrielle.

Grâce aux mesures prises au cours des deux dernières années, le mouvement de décentralisation industrielle va se développant. Du 1^{er} janvier 1955 au 30 juin 1956, il n'a été agréé que treize demandes de création d'entreprises nouvelles dans la région parisienne. Sur ces agréments, onze ont été donnés en 1955, deux seulement au cours du premier semestre de 1956.

Parallèlement, on constate une accélération du mouvement de décentralisation industrielle : 57 décentralisations avaient eu lieu de 1950 à 1954 ; 110 ont eu lieu du 1^{er} janvier 1955 au 30 juin 1956, devant aboutir à la création de plus de 20 000 emplois en province. De plus, à la date du 30 juin 1956, 40 opérations étaient décidées, mais non encore réalisées. Ces 40 projets doivent aboutir à la création de 13 000 emplois nouveaux en province.

L'examen du lieu d'implantation des usines décentralisées fait apparaître que 120 entreprises se sont installées dans un rayon de 120 kilomètres autour de Paris, mais 87 dans des régions plus éloignées.

En tout, 56 départements ont bénéficié d'une ou plusieurs décentralisations. Ce sont les départements de l'Ouest qui ont, jusqu'à présent, attiré le plus grand nombre d'entreprises : 76 sur un total de 207. Sur ces 76 opérations, 22 ont eu lieu dans des régions de l'Ouest situées à plus de 200 kilomètres de Paris.

Ces résultats encore modestes démontrent cependant qu'il est possible de renverser le mouvement de centralisation, dont les méfaits ont été si justement dé-

noncés par le livre de Jean-François Gravier, *Paris et le désert français*. Ils constituent un encouragement pour tous ceux qui travaillent au développement économique de nos régions françaises.

● L'expérience originale des Forges de Bonpertuis.

Sous l'impulsion de leur président-directeur général, M. Alexandre Dubois, les Forges et Acieries de Bonpertuis ont pris l'initiative de deux innovations très intéressantes en matière d'association de leur personnel à la production.

En 1940, l'entreprise avait adopté le principe d'un intéressement du personnel aux bénéfices. Mais, en 1947, les ouvriers, entrevoyant mal le lien entre leur travail et cette participation, demandèrent son incorporation dans les salaires. On était en pleine course salaires-prix. L'entreprise décida alors de créer une participation prioritaire uniforme, non hiérarchisée, calculée de façon à procurer aux moins rétribués des manœuvres un salaire minimum décent (évidemment supérieur au salaire minimum légal). Prélevée sur les bénéfices, cette participation peut être supprimée en cas d'exercice déficitaire, mais alors il ne peut y avoir ni distribution de dividende aux actionnaires, ni participation des cadres.

Cependant, cette formule est à elle seule trop sommaire, et une autre technique de rémunération fut simultanément mise en œuvre afin de réaliser une participation plus étroite et plus fidèle du personnel à l'acte collectif de production.

Baptisé « Rémunération au chiffre interne », ce système consiste à prélever sur le chiffre d'affaires une masse calculée d'après la quantité de produits vendus. Sur cette masse sont tout d'abord imputés les salaires. Le surplus éventuel est distribué au prorata de ceux-ci, ou porté à un compte d'acquêts de la communauté, contribuant avec l'apport des actionnaires au financement de l'entreprise.

Si la masse est insuffisante, les salaires sont néanmoins intégralement payés, mais la différence est comptabilisée afin d'être résorbée sur les premiers surplus à apparaître dans l'avenir.

Le fait de rattacher la rémunération du personnel aux quantités vendues et non aux quantités produites souligne l'importance de la satisfaction à donner au client. Ainsi intéressé collectivement, le personnel est incité à apporter son concours à la bonne marche de l'entreprise et de chacun de ses ateliers. La direction l'informe des résultats comptables de ceux-ci, afin de réaliser une forme efficace de participation à la gestion.

« Tout cet ensemble, affirme M. Alexandre Dubois, et surtout l'esprit qui a inspiré cette structure, ou s'est développé grâce à elle, ont indiscutablement changé le climat de l'entreprise dont le personnel se sent de plus en plus solidaire. »

Théâtre

● LA QUERELLE DE BITOS

Attentat contre la Démocratie, la Résistance et le Peuple, insulte à la France, telle serait la nouvelle pièce de Jean Anouilh si l'on accordait entier crédit aux chroniques hostiles des critiques les plus réputés de la presse parisienne.

Il faut avoir une bien piètre idée de ce que doit être la démocratie, de ce que fut la vraie résistance et de ce qu'est le peuple pour juger ainsi cette pièce passionnée et dure, cette satire violente du fanatisme et de la médiocrité, de l'étroitesse d'esprit et du dogmatisme.

La France est encore assez forte et assez libérale pour supporter qu'un auteur de talent trace le portrait impitoyable et provocateur du juge Bitos, épurateur sectaire, froide mécanique au service d'un absolutisme politique, mais, au fond, personnage dont l'intransigeante pureté apparaît sympathique face à l'arrogance et au cynisme du groupe de hobereaux, qui prennent une joie malsaine à ridiculiser et insulter l'enfant du peuple auquel ils ne pardonnent pas de les avoir fait trembler à la Libération.

La cruauté de Bitos a sa source dans les humiliations subies, et combien de Bitos ont été suscités dans le monde parce qu'on a trop souvent oublié qu'il faut épargner à tout homme le mépris et la honte ?

On a accusé Anouilh d'avoir poussé au noir, dans *Pauvre Bitos*, sa peinture de la nature humaine. Reproche en partie justifié. Un tableau moins systématiquement sombre eût gagné en vraisemblance. Des outrances agressives eussent été évitées, et l'ouvrage n'eût pas perdu de sa force. Certaines scènes relatives à la Révolution française ont parfois un ton caricatural d'un pénible effet. Robespierre — qu'on est libre de ne pas aimer — avait probablement une personnalité plus complexe et plus tragique que celle du tyranneau inhumain, grimaçant et rageur qu'Anouilh a sans doute voulu à l'échelle de son Bitos.

Pauvre Bitos serait-il la pièce de la condamnation de l'homme, du désespoir devant l'atrocité et l'odieux ? Le désespoir, c'est la résignation, et Anouilh n'est pas un résigné. L'écrivain qui

dénonce et fustige les excès, les meurtres, les injustices et les veuleries d'une société espère encore en l'homme et parie sur lui.

Je ne pense pas que *Pauvre Bitos* puisse se réduire aux mesquines dimen-

Cinéma

● UN CONDAMNÉ A MORT S'EST ÉCHAPPÉ

1956 a été une année très honorable pour le cinéma français. Plusieurs bons films. Trois films excellents : *La Traver-*

Amer et dur.

Michel Bouquet

sions d'un règlement de comptes et d'un mauvais coup porté à la Résistance : ce n'est pas une œuvre de haine et de destruction, mais une œuvre de révolte, d'indignation et d'amertume, un cri de protestation en faveur des humiliés et des victimes, de toutes les victimes.

Jean Anouilh a choisi la voie difficile, il n'est pas le peintre indulgent des mœurs et des caractères, il est celui qui choque et irrite parce qu'il ose et ne ménage ni les conventions établies, ni les idées reçues, ni les complaisances confortables. *Pauvre Bitos* a peut-être gêné les nantis, les satisfaits ou les idéologues, il ne saurait blesser ceux qui repoussent les conformismes, les hypocrisies et les fanatismes de droite ou de gauche.

Bitos, après *La Valse des Toréadors*, *Médée*, *L'Alouette* et *Ornifle* : décidément ce Jean Anouilh est un empêqueur de danser en rond.

HENRI BOURBON.

sée de Paris, *Elena et les Hommes*, *Et Dieu créa la Femme*. Deux films admirables : *Nuit et Brouillard*, d'Alain Resnais, et *Un Condamné à mort s'est échappé*, de Robert Bresson, œuvres bouleversantes, témoignages d'un monde qui met au rang de techniques de gouvernement le camp de concentration et la cellule du prisonnier.

Robert Bresson a porté à l'écran l'exacte histoire du lieutenant de la Résistance André Devigny, qui réussit à s'enfuir en 1943 du fort de Montluc, où les Allemands l'avaient emprisonné. On a parlé de jansénisme à propos de ce film. Janséniste, il l'est dans sa forme, par son austérité et sa pureté. Spiritua- liste, il l'est dans son climat, par son orientation et par tout ce qu'il suggère. En des images dont la perfection dépouil- lée engendre un pathétique exceptionnel. *Un Condamné à mort s'est échappé* décrit les efforts patients, l'ingénieuse obsti- nation, la force morale d'un homme qui met son honneur à ne pas accepter

- **Pauvre Bitos, une pièce qui bouscule les conformismes de droite et de gauche.**
- **Un condamné à mort s'est échappé, récit d'un exploit et d'une aventure spirituelle.**
- **Feux du Music-Hall, le vrai premier film de Fellini.**
- **Valeurs et limites de la spiritualité d'Odilon Redon.**
- **Deux enregistrements choisis parmi la récente sélection de l'Académie du Disque français.**

l'univers de la prison. L'anxiété avec laquelle le spectateur participe à la minutieuse préparation de l'évasion et à l'évasion elle-même est accrue par l'évocation des risques constants d'échec. Le héros, quels que soient son courage et

film cette fois, qu'il dirigea en compagnie de Lattuada. *Feux du Music-Hall* (*Luci de Varietà*) nous confirme cette parenté spirituelle avec Chaplin que *La Strada* imposait à l'esprit. Fellini a la même tendresse que le vieil oncle d'Amérique — ou plutôt d'Angleterre — pour les pauvres ; et, parmi les pauvres, pour les artistes du spectacle, pour toutes les petites gens des planches et du voyage qui, avec ou sans talent, se donnent beaucoup de mal pour offrir de la gaieté, du bonheur, de l'émotion, de la passion, de la « vraie vie » ; pour tous ceux enfin qui, revêtant un masque aimable ou odieux, ridicule ou séduisant, dédoublent leur propre personnalité pour donner à leurs frères plus déshérités, l'espace de deux heures, une seconde vie beaucoup plus belle, beaucoup plus heureuse, alors même que leur propre existence n'est que déracinement, échec, insécurité, fatigue, humiliation, désespoir.

Calvero, le clown de Chaplin dans *Limelight*, était un paillasse intellectuel et même génial, une sensibilité toute romantique, à l'anglaise ; c'était un personnage de Dickens et de *Punch*, tandis que Checco, le pitre de Fellini (joué par Peppino de Filippo), est un cabotin bavard, hâbleur à l'italienne, vaguement cousin des cabotins d'Anouilh par ses côtés « petit-bourgeois » (son obstination à porter un béret). Doué, mais dépourvu d'envergure, Checco se croit découvreur de talents féminins parce qu'il se croit le favori des femmes et il rêve de lancer des vedettes pour être lancé à son tour, mais son rêve est chaque fois déçu : la belle Liliane (Carla del Poggio), par exemple, jeune danseuse arriviste qui s'est imposée à la troupe autant parce qu'elle a su aguicher Checco que parce qu'elle flatte les bas instincts du public, le lâchera au moment même où, ayant péniblement monté un spectacle pour la mettre en vedette, il se croit au bord de la gloire. Placée par un amant riche dans les meilleurs music-halls, Liliane montera en wagon-lit pour Milan, tandis que Checco, de l'autre côté du quai, repart avec sa vieille troupe fatiguée, dans un wagon de bois, pour l'éternelle, pour l'épuisante tournée des petits théâtres de province.

Cette peinture, à la fois cruelle et tendre des baladins ratés, est de la meilleure veine néo-réaliste, en dépit de quelques concessions et d'une mise en scène peut-être un peu trop virtuose. Un plan admirable entre autres : les

comédiens quittent au petit matin la demeure d'un avocat qui ne les a invités à festoyer que pour séduire Liliane et qui les a jetés dehors quand Checco a prétendu s'y opposer : ils s'en vont en titubant, saouls de fatigue autant que de vin ; bras dessus, bras dessous, enlacés, et pourtant si solitaires.

C'est sans doute dans la terrible errance morne de ce chemin creux plein de brume que Fellini et sa femme ont entrevu leur chef-d'œuvre, *La Strada*, dont un passage admirable d'élévation, coupé on ne sait pourquoi au montage, est restitué en prime aux spectateurs de *Feux du Music-Hall* : un ensemble à ne manquer sous aucun prétexte.

JEAN-MARIE DAILLET

Expositions

● ODILON REDON A L'ORANGERIE

Métaphysique, pataphysique et génie.

L'exposition des œuvres d'Odilon Redon à l'Orangerie montre à la fois la vraie valeur et les limites d'un peintre qui tente de réagir contre les matérialismes de son époque (impressionniste ou réaliste) en introduisant dans son œuvre un autre univers que l'univers visible. Malheureusement, la métaphysique de Redon n'est souvent que pacotille achetée au bazar oriental. Des

FRANÇOIS LESBIERRE
Austère et pur.

sa persévérance, ne franchira avec succès la porte de sa cellule et les murs de sa prison que si la Providence (pour les chrétiens), le destin (pour les incroyants) favorisent son entreprise. Il demeure que le prisonnier a choisi de ne pas s'abandonner à sa condition, et c'est cela qui importe.

Le réalisme scrupuleux d'*Un Condamné à mort s'est échappé* exclut les moyens faciles ou vulgaires d'émotion, c'est un réalisme fait de rigueur et de vérité psychologique. Entre un film honnête et soigné comme *Gervaise* et l'œuvre de Bresson, il y a la distance d'un roman-feuilleton réussi à un livre de François Mauriac.

HENRI BOURBON.

● « FEUX DU MUSIC-HALL »

de FEDERICO FELLINI :

Après *La Strada*, *Les Vitelloni*, *Il Bidone*, nous remontons encore un peu dans le passé de Fellini avec un film de 1950, peut-être son vrai premier

Femme de profil. ODILON REDON

Témoignage d'un autre monde.

Esseintes est passé par là, et ses vermicelles paraboliques. J'avoue rester insensible également à certaines bizarreries, même quand elles présagent le surréalisme (« ... Et que des yeux sans tête flottaient comme des mollusques... »).

Pourtant le spirituel est présent dans l'œuvre de Redon : non pas dans sa mythologie à la Schuré, mais lorsqu'il peint des chevaux et des fleurs. Peu importe que ses chevaux soient attelés

au char du Soleil : ils vivent. Comme les chevaux dessinés par Vinci ou celui du Colléone à Venise, ils émeuvent en nous je ne sais quelle ferveur secrète, issue de cinq cent mille ans de préhistoire. Et ses fleurs : leur spiritualité est aussi intense que celle de l'Agneau Mystique ou du retable d'Issenheim. Ses anémones témoignent d'un autre monde. Elles témoignent pour son âme.

GEORGES LE BRUN-KÉRIS

Disques

DEUX GRANDS PRIX : GILLES ET STRAWINSKY

par CLAUDE SAMUEL

Chaque année les deux Académies du Disque désignent à l'intention des amateurs une quantité impressionnante de nouveaux enregistrements. L'Académie du Disque français, composée de Jean

rompu sa carrière. Et pourtant... la notoriété de la *Messe de Requiem* fut grande au XVIII^e siècle, à tel point qu'elle fut interprétée aux services funèbres de Rameau, de Louis XV et de

maux, sont dignes de tous les éloges, ainsi que les solistes. La prise de son faite en l'église Saint-Eustache, est à l'honneur d'André Charlin. Et, détail auquel les amateurs sont souvent sensibles, une présentation détaillée de l'œuvre accompagne le disque.

● Autre grande réussite : la nouvelle version de *L'HISTOIRE DU SOLDAT*, de Strawinsky, dirigée par l'auteur et qui a obtenu le prix des Universités de France.

1918 : la guerre n'est pas terminée; Strawinsky est en Suisse, mais les événements ont singulièrement retenti sur sa situation matérielle; les Ballets Russes ne fonctionnent plus, les théâtres chôment. Ramuz, dont les difficultés étaient semblables, décide de fonder avec Strawinsky un petit théâtre ambulante présentant un spectacle dont les frais seraient réduits. Et voilà la naissance de *L'Histoire du Soldat*, conte de Grimm, revu par Afanassiev, adapté par Ramuz.

Ramuz nous apprend que « *L'Histoire du Soldat* devait être une affaire et une bonne affaire » et il ajoute : « Son mérite — si elle en a un — c'est qu'elle n'a pas eu comme point de départ des préoccupations esthétiques, qu'elle doit tout à l'occasion. »

Après avoir hésité entre un harmonium et un piano, Strawinsky écrit une partition pour un orchestre restreint de sept solistes. La première représentation eut lieu à Lausanne sous la direction d'Ernest Ansermet; Georges Pitoëff était le Diable et Ludmilla Pitoëff la Princesse. L'œuvre a connu depuis une grande célébrité; elle est une sorte de charnière dans l'œuvre de Strawinsky : contemporaine de *Noces*, elle clôt la période russe de l'auteur du *Sacre du Printemps*.

Du point de vue discographique, nous connaissons l'enregistrement 78 tours de la version de concert dirigé par Strawinsky et surtout la version micro-sillon réalisée par l'ensemble Oubradous. Malgré les mérites que possédait cette dernière version, il faut dire que le nouvel enregistrement dirigé par Strawinsky et adapté par Bronislaw Horowicz la surclasse nettement. Les acteurs et particulièrement Robert Manuel, dans un beau rôle de composition, sont d'un naturel étonnant. Le disque possède un grand relief sonore. Il ne s'agit pas d'une interprétation, mais d'un véritable montage de l'œuvre. Quant aux solistes de l'ensemble instrumental, tous font preuve d'une remarquable homogénéité.

L'Histoire du Soldat, « lue, jouée et dansée » de Strawinsky-Ramuz, doit entrer dans toutes les discothèques.

L'Histoire du Soldat : un jeu de l'art et du hasard. Igor Strawinsky

Cocteau, Maurice Garçon, Jacques Rouché, Florent Schmitt, Darius Milhaud et Maurice Yvain, vient de décerner trente prix dans cinq catégories, auxquels s'ajoutent des prix autonomes. On peut affirmer que, dans ce palmarès, tous les disques présentent un grand intérêt. Nous nous pencherons aujourd'hui sur deux de ces enregistrements.

● La « MESSÉ DE REQUIEM » de Gilles, qui vient d'obtenir le prix Honegger, est une révélation. Et pourtant Gilles, contemporain de Couperin et de Nicolas de Grigny, aurait pu devenir un des grands noms de la musique française si une mort prématurée n'avait inter-

nombreux autres grands personnages. Gilles, maître de chapelle à la cathédrale de Toulouse, avait reçu des conseillers au Parlement la commande d'un Requiem, mais, l'œuvre achevée, on s'aperçut que son exécution serait trop coûteuse et elle ne fut pas acceptée. Ulcéré par ce refus, Gilles inclut la partition dans son testament afin qu'elle fût jouée à sa mort pour le repos de son âme. Ce qui fut fait.

La grande sérénité de ce Requiem a permis à certains de le rapprocher de celui de Fauré. Curieuse conjonction! L'enregistrement que nous offre la Chorale Philippe Caillard et l'ensemble instrumental Jean-Marie Leclair, sous la remarquable direction de Louis Fré-

AGONIE DE L'INDOCHINE (Henri Navarre)

par Jean AUBRY.

Froid, précis, dédaigneux et solitaire, tel s'était révélé le commandant en chef en Indochine, à l'heure des succès comme à celle de la défaite. Tel il demeure dans les premières pages de ce livre, les meilleures de tout l'ouvrage. Son « Rien dans ma carrière ne me désignait pour ce poste » cingle la fantaisie des responsables et l'art de l'esquive savamment pratiqué par ses égaux. Son tir coup par coup, mais ajusté, atteint durement les diverses autorités politiques et militaires de la métropole, peu soucieuses, selon lui, en ce début de l'été 1953, de définir l'action à mener et d'en tirer les conséquences. A peine, ici ou là, lui échappait-il un cri de colère, vite réprimé.

Mais, à mesure que le récit se rapproche de Dien Bien Phu, le réquisitoire perd, avec la sobriété, sa force convaincante. Une fureur longtemps contenue éclate qui ravage tout alentour. C'est un bombardement lourd qui vise sans discrimination les militaires subordonnés ou du sommet, les Vietnamiens, les Américains, la presse, le Quai d'Orsay, le gouvernement, le Parlement, le régime et, semble-t-il, à la fin, l'Occident lui-même. La critique déborde la politique indochinoise et s'étend à la défense de l'Europe, à l'Afrique du Nord, à Suez.

Un tel parti pris ne va pas sans contradictions. Le général condamne les subordonnés qui réclament des renforts et le gouvernement qui les refuse. Il réprovoque le « défaitisme » en Indochine et l'« optimisme officiel » en Algérie. Il stigmatise la presse pour ses indiscretions, puis invite les responsables de la défense occidentale à démissionner et à proclamer bien haut l'infériorité écrasante des armées européennes. A quelques lignes d'intervalle, il déplore l'absence d'une action en Libye, qui aurait « étouffé dans l'œuf les rébellions tunisienne et algérienne, et ironise, à propos de l'intervention à Suez, sur nos « rodomontades et nos moulinets d'un sabre que nos adversaires savaient être de bois ».

Il n'était pas inutile de souligner cet état d'esprit avant d'examiner les thèses essentielles d'*Agonie de l'Indochine*.

« L'ignorance » des hommes politiques français pour les affaires militaires « n'a d'égale que leur prétention à en juger » (p. 90). La réciproque n'est sans doute pas vraie, puisque l'auteur, pour justifier son action militaire, tente un véritable procès politique.

A défaut d'instructions explicitement

contraires — et personne ne le mettra en doute — le général Navarre se devait de défendre le Laos contre la menace vietminh. Comment? L'auteur entreprend de démontrer minutieusement l'impossibilité d'assurer efficacement cette protection en tout autre lieu que

view donnée à *Jours de France* le 20 janvier 1955, il affirmait déjà : « S'il n'y avait pas eu la conférence (de Genève), je suis convaincu que les Viets auraient attaqué Dien Bien Phu, mais qu'ils n'auraient pas eu les moyens de le prendre. »

Le thème est ici amplifié : « C'est de Genève et non de Dien Bien Phu que date l'abaissement de la France. C'est à ses hommes politiques, et non à ses soldats, qu'elle doit en demander compte » (p. 315). Et le général s'étonne que les partis se soient disputé l'honneur de l'initiative en ce domaine.

En attendant que les improbables « Mémoires » d'Ho Chi-Minh ou de Giap tranchent le débat, il est possible d'avancer une autre interprétation à la fois plus simple et plus vraisemblable.

En acheminant *tout* son corps de bataille vers Dien Bien Phu, dès le début de décembre, deux à trois mois avant la Conférence de Berlin, le Vietminh ne faisait que reprendre, pour la troisième année consécutive, sa manœuvre préférée. Il s'agissait, pour lui, d'entraîner nos bataillons d'élite sur le terrain où, précisément, toute manœuvre leur était interdite et de poursuivre du même coup, sans résistance, la conquête méthodique du delta, son objectif essentiel. La seule différence par rapport aux années précédentes est que, tirant la leçon de ses échecs et de ses succès passés, le commandement adverse avait décidé cette fois de « mettre le paquet ». Était-ce entièrement imprévisible? La tactique et la puissance de feu du Vietminh n'avaient cessé de progresser au cours des années précédentes, ainsi que l'aide chinoise, dont l'importance avait déjà, *au plus fort de la guerre de Corée*, surpris deux fois au moins nos états-majors : à l'époque de la bataille des frontières (automne 1950) et de Hoa-Binh (décembre 1951-février 1952). L'auteur répondrait sans doute que la subordination constante du commandement à l'autorité civile — sauf au temps du général de Lattre — n'a jamais permis de faire prévaloir les considérations proprement militaires à l'échelon de la conduite politique de la guerre. Il resterait à prouver que l'optimisme officiel ne se fondait pas sur des apports militaires affirmant que « la situation était bien en main ». Ne découvrirait-on pas alors qu'avant le général Navarre, comme sous son commandement, les inquiétudes ou mieux les simples questions étaient purement et simplement rejetées, dès lors qu'elles allaient à

Général Navarre

« Rien ne me désignait pour cet office. »

Dien Bien Phu. Les stratèges discuteront peut-être. Mais la seule question est de savoir s'il convenait de rester à Dien Bien Phu à partir du moment où il devenait manifeste, au début de décembre 1953, que nos bataillons allaient se trouver sur le chemin, non plus d'une ou deux divisions vietminhs, mais de tout le corps de bataille ennemi, servi par des dizaines de milliers de coolies. On regrettera que, sur les 335 pages du livre, quelques lignes seulement (p. 238 et 239), non entièrement convaincantes, abordent ce qui constitue le fond du problème. La page 240 faisant état de l'opposition du général Cogny à l'évacuation n'est déjà plus dans le sujet, puisque d'évidence, à la date indiquée (21 janvier 1954), le « démontage » de la place forte, étroitement investie par des forces très nombreuses, ne pouvait plus être envisagé.

Au reste, le général Navarre pensait alors pouvoir gagner la bataille de Dien Bien Phu. Il rappelle la confiance qui était la sienne en février 1954 et dont Pieven, alors ministre de la Défense nationale, devait se faire l'écho au Parlement après un séjour d'un mois sur le théâtre des opérations.

Sur ces entrefaites est publiée la décision prise à Berlin par les Quatre Grands, le 18 février, de réunir fin avril, à Genève, une conférence où serait envisagé le moyen de mettre fin à la guerre d'Indochine. C'est, pour l'auteur, l'origine du désastre. Dans une inter-

l'encontre des doctrines taboues de l'état-major ? Ce qui n'atténue pas les responsabilités civiles, mais les éclaire d'un jour assez différent.

Les hommes politiques de l'Occident ont tort, selon l'auteur, de ne pas lire Clausewitz. Mais, à aucun moment, le général Navarre n'esquisse un rapprochement entre la stratégie vietminh et les principes de la guerre révolutionnaire, selon Mao Tsé-Toung. C'est négliger l'essentiel. Les brèves notations de *Guerre Morte*¹ nous apprennent plus sur la vérité profonde de cette guerre que les trois cents pages d'*Agonie de l'Indochine*.

Pour conclure, l'auteur, après E. Michelet² et le général Koenig, son ancien « patron », s'en prend au « système », origine de tous nos maux. Le remède consiste à chasser les « médocastres et charlatans » qui s'affairent au chevet de la France malade et à faire appel au « grand chirurgien ».

C'est à la fois conclure trop et trop peu.

Certes, la crise de l'État est au cœur de la crise française et appelle des solutions énergiques ; mais est-il bien qualifié pour en parler, ce chef qui, à peine quitté son office, divulgue dans le public les détails de sa mission ? Et n'y avait-il, pour notre avenir et pour le destin de l'Occident, d'autre leçon à tirer de notre défaite et de cette brutale révélation d'une Asie nouvelle, que ce « politique d'abord » sommaire et partisan ?

JEAN AUBRY.

L'ancien ministre et le journaliste ont tous deux noté l'ampleur des réalisations matérielles. L'U. R. S. S. est encore en retard sur la France pour l'industrie automobile, les transports, les engrais agricoles et le niveau de vie en général. Mais, du train où elle va, elle aura certainement, avant de longues années, pense M. Jules Moch, dépassé la France et rattrapé les États-Unis. Économiquement, le régime soviétique a, d'ores et déjà, réussi.

Considérées en elles-mêmes, les transformations économiques de la Chine n'ont rien d'extraordinaire. Elle n'a pas

forme. Il est des moments où les analyses de M. Guillaïn réussissent à rendre actuel le cauchemar d'une humanité littéralement transformée en fourmière dans un monstrueux avortement de l'évolution.

M. Jules Moch est moins sombre. Il n'a certes pas envie de voir adopter sur les bords de la Seine les méthodes soviétiques, mais il n'a pas l'impression que la contrainte intellectuelle exercée sur le peuple russe par les communistes soit aussi pénible pour lui que pour des Occidentaux, ni même qu'elle soit aussi nuisible : le peuple russe n'a

DEUX MONDES COMMUNISTES

600 MILLIONS DE CHINOIS,

par Robert Guillaïn ;

U. R. S. S. LES YEUX OUVERTS,

par Jules Moch.

En 1955, Robert Guillaïn a eu le privilège, rare pour un journaliste occidental, de faire un grand voyage à l'intérieur de la Chine communiste. En 1956, M. Jules Moch a visité l'Union Soviétique comme délégué de la France à la Conférence du désarmement. Ils ont chacun raconté leur voyage, et la comparaison des deux mondes communistes d'après le tableau qu'ils en font est assez surprenante. La Russie, vue par M. Jules Moch, apparaît plus riante que la Chine de Robert Guillaïn³.

1. — J.-P. DANNAUD, *Guerre Morte*, Société Asiatique d'Édition.

2. — Réponse à l'enquête : « Qui fut responsable à Dien Bien Phu ? », *Miroir de l'Histoire*, numéros juillet et août 1955, réponses de Nægelen, Decoux, Latourneau, etc.

3. — ROBERT GUILLAÏN, *600 millions de Chinois*, 1956.

JULES MOCH, *U. R. S. S. les yeux ouverts*, Robert Laffont, 1956.

Georges Friedmann

L'homme n'est pas un robot...

Robert Guillaïn

... ni une fourmi...

plus changé, depuis 1949, que son voisin, le Japon. Le complexe sidérurgique d'Anshan, en Mandchourie, est encore très loin de Yawata, le Creusot japonais, et la sidérurgie japonaise, à son tour, vient bien après celle de la France. La Chine se situe, dans l'ensemble des États du monde, à un niveau moyen. Seulement, cela seul est un miracle, car, jusqu'en 1949, la Chine dormait, crouissait, dans la misère, la famine, l'impuissance économique.

Tout d'un coup, 600 millions d'êtres humains entrent dans la vie moderne, et, en 1980, les Chinois seront un milliard.

Par contre, le bilan spirituel de l'action communiste en Chine est, aux yeux de M. Guillaïn, « effrayant ». Les méthodes bien connues de lavage de crâne et de remodelage par une propagande incessante auraient privé le Chinois, jadis si spirituel et si indépendant, de toute pensée personnelle. D'un peuple misérable mais original, elles auraient fait un peuple triste et uni-

jamais connu la liberté de penser ni les libertés politiques, et le régime soviétique ne lui a rien ôté qu'il eût déjà.

M. Guillaïn reste muet sur les perspectives d'avenir pour la Chine communiste. M. Jules Moch fondait (c'était avant la tragédie hongroise) beaucoup d'espoirs sur la déstalinisation.

Mais il comptait surtout sur l'action des dirigeants, en particulier de Khrouchtchev, perspective qui ne s'accorde ni avec la théorie marxiste du primat de l'économique, ni avec la foi démocratique en la volonté des peuples : il faut un certain courage intellectuel pour oser, aujourd'hui, affirmer l'efficacité de l'action des grands hommes sur le cours de l'histoire.

Des deux ouvrages, l'étude sur la Chine est la plus précieuse. Certes, le livre de M. Jules Moch représente un effort considérable de documentation sur les réalités soviétiques, mené avec un souci de précision assez peu courant. Toutefois, il contient peu de révélations,

car nous sommes abondamment pourvus de travaux sur l'Union Soviétique. Les réalisations du communisme chinois, au contraire, sont peu connues du public occidental. On aimerait être sûr que les dirigeants de la politique américaine ont, eux au moins, un minimum d'information.

YVON BRÈS.

LE TRAVAIL EN MIETTES

de Georges Friedmann.

Avec ce livre, M. Georges Friedmann vient à l'honnête homme de ce siècle. Il lui offre un panorama extrêmement vivant de cette civilisation industrielle dans laquelle il baigne..., puis il l'invite à réfléchir aux problèmes qu'elle pose. Si votre vie ne vous fait pas entrer dans les usines et les ateliers, imaginez-vous que la fabrication d'un gilet d'homme puisse se décomposer en 65 opérations? Et, quand vous achetez ce gilet, pensez-vous que votre agrément de le payer moins cher a pour contrepois l'ennui et l'insatisfaction de ceux qui l'ont fait? Plus profondément que les questions de rémunération et de climat social qui l'accompagnent, c'est l'éclatement du travail en parcelles intimes, la décomposition d'une œuvre en gestes de plus en plus simplifiés, rapides, monotones, et ses conséquences sur l'équilibre de l'homme lui-même qui sont ici en cause.

Il est d'autant plus opportun de dresser cet inquiétant bilan que s'amorce une réaction, surgissant aux États-Unis, en Angleterre et en France, d'expériences et de recherches pour essayer d'élargir ces tâches, devenues parfois moins inhumaines dans leurs conditions, mais plus infra-humaines, sous-humaines si l'on ose dire, dans leur nature. En même temps, les débuts de l'automatisation, les espoirs et les craintes qu'elle suscite rendent plus nécessaire encore cette réflexion à laquelle l'auteur nous convie.

Les aperçus qu'une actualité, elle aussi en « miettes », nous livre sur le malaise de l'homme au travail, sur la disparition du rôle équilibrant des loisirs, les voici replacés dans le contexte général analysé par la sociologie industrielle. Cette réalité, que notre guide a su rendre significative, la voici confrontée avec la pensée de ceux qui l'ont présentée, les angoisses de ceux qui la subissent, les espoirs de ceux qui veulent l'améliorer. « L'étude de la spécialisation conduit donc au cœur des problèmes de l'homme contemporain. » Nous y ayant menés, M. Friedmann nous oblige à réfléchir aux conditions d'équilibre personnel, à l'éducation, aux structures sociales et, peut-être, politiques qui devront être réalisées. « Pour que l'homme se dresse de toute

sa stature dans la civilisation qui s'enfante à travers les convulsions de notre temps, pour qu'il y soit à la taille de sa vocation, qu'il y participe de tout son être et s'épanouisse, il faut bien autre chose, et bien plus, que les plus prestigieuses applications des sciences psychico-chimiques. »

Il ne s'agit plus seulement de savoir ce qu'on doit faire « pour » l'homme, mais « de » l'homme, pour qu'il continue à gagner l'univers, sans venir à perdre son âme.

FRANÇOISE RIBAS.

LES FRANÇAIS ET LA RÉPUBLIQUE

de Charles Morazé.

La Science Politique, trop longtemps négligée en France, n'a dépassé que depuis peu le stade des premiers balbutiements. L'ouvrage de Charles Morazé est de ceux qui peuvent, en élargissant ses horizons et ses méthodes, lui donner une impulsion nouvelle et décisive, à moins qu'ils ne la tuent.

L'idée était passionnante d'entreprendre une « psychanalyse politique de la France » et, dépassant le plan politique, de rechercher en profondeur les différents éléments qui font l'originalité de la structure économique et sociale de notre pays. Passion du théorique, phobie de l'économique, malthusianisme et goût du luxe, courage aventureux et insécurité politique, autant de thèmes fondamentaux caractéristiques que l'auteur développe en économiste et rajeunit en les intégrant dans un ensemble de considérations d'ordre historique, géographique et surtout démographique. Les idées foisonnent qui incitent à la réflexion, d'autant plus qu'elles ne sont pas toujours incontestables.

Original et souvent précieux, l'ouvrage l'est également lorsque l'auteur aborde les problèmes politiques d'aujourd'hui et tente d'expliquer pourquoi la France est le pays le plus difficilement gouvernable du monde. Sur le plan économique, coexistence de deux France, l'une demeurée médiévale, l'autre à l'avant-garde du progrès technique. Sur le plan géographique, coexistence de grandes régions de structures opposées et se rattachant au nord au type anglais, à l'est au type germanique, au sud au type milanais, dans le Sud-Ouest à certains types d'Amérique latine... Sur le plan idéologique, coexistence de toutes les opinions à un degré unique au monde : travaillisme, libéralisme, démocratie chrétienne, communisme, etc. L'ensemble de ce puzzle constituant cependant la nation dont l'unité est la plus ancienne, mais que « toute crise qui secoue le monde fait souffrir en ses points de suture », car elle est le « carrefour du monde ».

Sur ce thème, sur la vocation mondiale de notre pays, sur sa vocation africaine, sur sa vocation technique enfin, qui doit assurer notre avenir de grande puissance — à condition que nous procédions à une réforme révolutionnaire de notre enseignement conçu à une époque où nous disposions d'à peine quelques centaines de milliers de kilowattheures (aujourd'hui 42 millions!), — le lecteur relèvera beaucoup d'observations pertinentes, beaucoup de rapprochements inédits et dignes d'être médités, sinon aisément acceptés.

Pourquoi cependant cet ouvrage, en dépit de sa qualité intellectuelle, ne nous donne-t-il pas une totale satisfaction? Conçu, l'auteur nous en a prévenus, comme une « étude à petite échelle », il risque parfois de passer pour superficiel en certaines de ses analyses et hâtit en certains de ses jugements comme en plusieurs de ses conclusions.

C'est ainsi, pour prendre un point précis, que les graphiques et les cartes — dont le nombre et souvent la qualité ne sont pas un des moindres mérites du livre — s'efforcent parfois de suggérer des rapprochements plus séduisants que convaincants entre certaines données économiques et certains phénomènes politiques. Citons, par exemple, les cartes qui veulent marquer une concordance entre les chemins de fer en 1848 et le pourcentage des abstentions aux élections de 1928, ou encore celles qui entreprennent de démontrer que la France du fer est à droite et la France du charbon à gauche, ce qui mériterait à tout le moins d'être nuancé! Voilà qui risque de fournir à bon compte des arguments faciles aux adversaires des méthodes de science politique inaugurées, avec plus de prudence, par Siegfried et Goguel.

Sans doute est-ce d'ailleurs l'effort systématique d'explication des événements de l'histoire, comme des phénomènes politiques contemporains, par les seules données de l'évolution technique et du contexte économique, sensible dans tout l'ouvrage, qui indispose le plus à la longue le lecteur conscient de la complexité de problèmes si étroitement liés à l'homme et à son destin. Certes, les méthodes historiques ont heureusement évolué depuis le temps où les manuels tentaient d'expliquer l'éclatement de la première guerre mondiale par l'attentat de Sarajevo. Mais nous nous refusons ici à tomber dans l'excès inverse, et à croire par exemple, avec Charles Morazé, que c'est l'évolution de l'indice des prix de gros américains qui détermine à notre insu la politique intérieure française. Que le lecteur veuille bien pardonner notre naïveté!

JACQUES GOUAULT.

- *Regards sur le " tiers monde " des pays sous-développés.*
- *Le mendésisme à la recherche d'un dénominateur commun avec le marxisme.*

L'AVENIR DE L'AFRIQUE NOIRE ET LES PROBLÈMES DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

La plus grande confusion règne dans les esprits sur l'attitude à tenir à l'égard de la crise qui, depuis plusieurs années, secoue l'Union Française. En présence des multiples paradoxes ou cercles vicieux qui ne cessent de vouer à l'échec, en pays sous-développés, les recettes politiques ou économiques traditionnelles, l'Occidental est parfois aussi décontenancé qu'une fée dont la baguette aurait brusquement cessé d'être magique. Il finit, dans son désarroi, par se demander où se trouvent ses intérêts et ses devoirs.

Dans un récent article très commenté¹, Robert Buron, ancien ministre de la France d'Outre-Mer et des Finances, aborde sous un angle nouveau les problèmes à résoudre.

La colonisation européenne, en arrachant de nombreux pays tropicaux à leur torpeur ancestrale, n'est pas pour autant parvenue à les intégrer dans le circuit des économies modernes. La prospérité n'est pas contagieuse. A l'équilibre dans la stagnation ont fait place des mouvements désordonnés, générateurs de distorsions irritantes. L'abaissement du taux de la mortalité, le développement fiévreux des villes ont bouleversé le niveau de vie, l'emploi, les traditions, cependant qu'à l'échelon mondial ne cessait de se creuser l'écart entre nations industrielles et pays sous-développés.

Robert Buron analyse clairement les raisons d'une telle situation et la nécessité de substituer une technique moderne de développement aux méthodes économiques et commerciales de l'époque coloniale. Sans même invoquer des motifs d'ordre moral, l'intérêt bien compris des grandes puissances industrielles leur commande, au-delà de l'exploitation pure et simple des ressources tropicales, de parvenir, par tous moyens techniques et financiers appropriés, à la croissance des économies sous-développées.

Ce n'est pas un hasard si la rivalité Est-Ouest se manifeste désormais sur ce terrain. La civilisation occidentale serait rapidement condamnée si elle ne parvenait pas à la preuve de la supériorité de ses méthodes pour vaincre la faim et la misère qui accablent les deux tiers de l'humanité, en donnant aux Africains la possibilité « de franchir le grand pas de l'arrivée au monde moderne ».

Logiquement, ces considérations devraient interdire à la France de chercher remède à ses difficultés politiques et économiques dans la rupture totale de ses liens avec les pays d'outre-mer, tout en condamnant le maintien « des rapports anciens de dépendance économique et d'administration ».

Pour Robert Buron, il appartient à la France de choisir une troisième voie, celle qui consiste à guider l'évolution des pays sous-développés de l'Union « vers l'indépendance », c'est-à-dire vers le libre choix de leur futur statut. Le but et les limites d'une telle association la rendraient habitable aux deux parties, cependant que les relations économiques établies sur un mode nouveau créeraient une solidarité durable d'intérêts.

Il s'agit de savoir, en somme, si la France et l'Occident sont décidés « à perdre ce qu'ils doivent perdre pour gagner ce qu'ils peuvent gagner ».

JEAN AUBRY.

D'autres études très intéressantes sur le problème des pays sous-développés ont paru récemment dans plusieurs périodiques. Nous les commenterons dans notre prochain numéro. Citons les réflexions pénétrantes de François Perroux, dans les Cahiers de l'ISEA relatifs aux niveaux de développement et aux politiques de croissance, et le Cahier de l'INED consacré au sous-développement et intitulé " Tiers Monde ", qui constitue la plus intelligente des initiatives à ce vaste problème.

1. — « L'avenir de l'Afrique Noire », publié dans *Études et Conjonctures*, n° 11, novembre 1956.

RADICALISME ET MARXISME

Les *Cahiers de la République* sont, comme chacun sait, la quintessence abstraite de *L'Express*. Au niveau de l'hebdomadaire, le mendésisme se fait génie de la publicité, science de l'objectivité dirigée, technique parfaite de l'utilisation tactique des polémistes au grand cœur ; au niveau de la revue, le mendésisme doit se hausser à la pensée politique, et l'entreprise est moins plaisante et plus austère, encore qu'on y retrouve cet art tout mêlé d'artifice et cet excès d'habileté qui ont tant nui à la carrière de M. Mendès-France.

Il s'agissait donc, dans le numéro de décembre, de définir une doctrine de gauche. M. Claude Nicolet, secrétaire du Comité de rédaction de la revue, s'en est lui-même chargé et il se heurte à la difficulté qui, inlassablement pesée, mesurée par les équipes de *L'Observer*

et d'*Esprit*, fait toujours la même montagne inentamée : on ne peut faire une gauche efficace, ni avec les communistes, ni sans les communistes. Longtemps a été espérée la conversion communiste à une tolérance qui lèverait l'antinomie ; rêve impossible après la répression de la révolte hongroise. Comment alors le mendésisme va-t-il dénouer ou trancher le nœud gordien ? Les grands intellectuels ne sont pas à cours de vastes solutions synthétiques : si le Front Populaire est irréalisable dans l'ordre des faits, on va fabriquer un Front Populaire de remplacement et d'attente dans l'ordre des idées ou plutôt des concepts. Il suffit de trouver comme on dit « une forme commune » au jacobinisme, opinion de la fraction avancée de la bourgeoisie, et au marxisme, philosophie de la classe ouvrière ; dès lors, les impossibilités de fait, de nature, de psychologie et d'histoire seront idéologiquement tournées.

Rhétoriquement, tout devient comode. Du marxisme on néglige, parce qu'ils peuvent difficilement entrer dans « la forme commune », la lutte des classes, la dictature du prolétariat, le matérialisme dialectique, et on retient ce qu'on appelle « une pensée scientifique et une méthode » ; la bourgeoisie radicale apportera ses grandes idées révolutionnaires, universelles, de « raison » et de « liberté », que le marxisme a bien tort de juger formelles. Et, par ce bon mariage républicain de jacobinisme et de marxisme, nous tenons notre gauche en esprit et en vérité. Il ne restera sans doute plus qu'à la traduire dans la réalité psychologique et historique. Affaire légère : Racine disait bien que sa tragédie était faite lorsque, le plan établi, il n'y avait plus que les vers à écrire.

En vérité, les *Cahiers de la République* retardent lorsqu'ils feignent de découvrir une pensée avancée et une « méthode scientifique » dans le marxisme, système périmé, jugé désormais à ses fruits et de toutes parts dépassé. Mais le mendésisme, incapable jusqu'ici d'une pensée économique et sociale répondant aux aspirations populaires, se cherche des cautions à gauche, et le communisme a encore l'air d'être de ce côté-là. On essaie alors, par une demi-habileté, d'annexer le mot sans voir la chose et de déguiser en doctrine une médiocre tactique.

L'article de M. Nicolet suffit à démontrer la vanité de vouloir avec deux fausses gauches en faire une vraie et combien, par ses contradictions internes, le mendésisme est voué à l'apparence, à l'abstraction, à l'imaginaire, bref à toutes les parodies de la pensée.

ÉTIENNE BORNE.